

Le Comité du Cercle des Voyageurs de Commerce et "Rêve de Valse"

Le Dr Houde qui était très en colère contre le Cercle des Voyageurs de Commerce, doit être furieux du coup direct que M. Pierre Bédard lui a asséné, dans "Le Nouvelliste" de lundi dernier.

M. Bédard parle le gros bon sens. Il somme le Dr Houde de prouver la moralité d'une pièce qui condamne l'abbé Bethléem et que plusieurs journaux considèrent comme dangereuse.

C'est là toute la question. Un prêtre qui s'est spécialisé dans le classement des oeuvres à lire et des oeuvres à proscrire nous avertit que cette pièce est immorale, "Le Devoir et l'Action Catholique" protestent contre le caractère risqué de presque toutes les représentations de cette troupe, où... la grivoiserie, l'immoralité et l'indécence sont restées, malgré les voiles de gaze et les feuilles de vignes dont il a fallu faire usage.

Quoiqu'il ne le dise pas, la colère du Dr Houde nous permet de croire qu'il prétend le contraire, et cette prétention se manifeste à travers l'exposition ridicule qu'il nous fait de bombardes, de ruine-babines et d'accordéons, suivie de cette conclusion d'une logique digne de toute sa lettre, que ce qui nous vient de Vienne doit être moral, parce qu'il y a là un prêtre comme premier ministre.

Si on jugeait l'esprit de la population des Trois-Rivières par celui que le Dr Houde a manifesté dans sa tribune libre? Pensez-vous que ce serait riche?

Le Dr Houde n'a pas raisonné, il a essayé de ridiculiser; mais comme cette arme est dangereuse dans une main inhabile, il s'est frappé lui-même.

Il a moins eu le souci de défendre une cause que de chercher à diminuer l'influence pourtant si salutaire des Voyageurs de Commerce; et c'est être méchant que de les représenter comme des mannequins agissant en vertu d'une influence cachée qui leur fait commettre des gaffes.

Si le Dr Houde ignorait complètement que, dans une foule de circonstances, le silence est d'or; il aurait pu parler sur la nature même de son sujet et en prouver la moralité.

Il aurait pu nous démontrer, par exemple, qu'un des héros de cette comédie faisait une action absolument morale et très recommandable aux gens mariés, quand, après avoir conylé avec une princesse qu'il n'aimait pas, il allait ensuite tromper ses ennemis conjugués avec des petites viennoises, dans des nuits de valses et d'embrassements... artistiques qui se continuaient dans des voyages incongnitos.

Et que de scènes encore dont le Dr Houde aurait pu nous prouver la moralité!

Une immoralité regrettable et trop répandue confine l'immoralité et l'enseigne dans les limites de la brutale obscénité.

Dès que le désordre est élégant, dès que de fines paroles voilent et atténuent l'expression d'un sentiment qui se devine et dont on aurait honte; dès que les yeux ne sont pas offensés par un réalisme qui est encore de mauvais goût; dès que les oreilles ne sont pas choquées par des expressions faubouriennes, tout peut se dire, tout peut s'exposer, tout peut se poser... la morale est sauvée.

Il semble qu'il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour comprendre que toute littérature tout théâtre musical ou autre, et que toutes choses, en général, étalant, et prenant ce qui n'est pas permis dans la vie privée, est une oeuvre immorale.

Il n'y a pas une morale privée, pour la règle de notre vie intime, et une autre morale plus large et plus élastique, pour nous amuser. C'est pour ne pas avoir pensé à cela que le Dr Houde a écrit un article injurieux.

L'injure est presque toujours la raison de ceux qui ne peuvent pas raisonner; l'injure honore souvent celui qui la reçoit, et fait déprécier celui qui la lance... à moins qu'on se contente d'en avoir pitié.

J.-H. Desrosches
Grand'Mère, 19 février, 1929.
P.-S.— Cet article était écrit quand nous avons pris connaissance de la deuxième "tribune libre" du Dr Houde, et cette lecture nous confirme dans notre opinion.

J.-H. D.

Un Mussolini se lèvera-t-il au Mexique

Déclarations du général Antonio I. Villarreal, ancien chef révolutionnaire mexicain

L'Eglise s'est levée pour défendre ses croyances et son droit de prier

Mexico, 19.—Le général A.-I. Villarreal, l'un des plus anciens chefs rebelles du Mexique et le candidat du parti antirépublicain à la présidence, vient de faire à Mexico des déclarations dignes d'être retenues.

Il dévoile les desseins persévérants de Calles, en dénonçant le monstruosité et fait appel au gouvernement comme au pays pour qu'on abroge au plus tôt la législation antireligieuse et que le sang cesse de couler dans une guerre civile toujours renaissante.

"Je considère que la grande tragédie qui s'est déroulée en ces dernières années et qui couvre le pays d'un fleuve de sang est pour origine la tentative faite par des agitateurs ignorants à la tête desquels se trouvait le président Calles lui-même, d'organiser une Eglise catholique mexicaine, en s'appuyant sur la venalité de quelques prêtres méprisés.

"Calles manifesta son incapacité en accueillant l'idée d'une nouvelle Eglise formée par des prêtres renégats à la solde du gouvernement... Tout le monde sait que le "patriarche Perez" était soudoyé par la trésorerie générale, qu'on mettait au service de sa propagande les automobiles du gouvernement et que Calles le recruta comme un nouveau Luther. Mais l'Eglise catholique, indignée se leva pour défendre ses croyances et son droit de prier.

"Calles ressuscita la question religieuse: Aucune de ses abominables erreurs ne fut aussi grave que celle-ci... Ce fut pour le Mexique, peuple civilisé, un horrible affront que de voir les prétoriens de Calles gifler en public des dames catholiques honorables; nous avons vécu des heures tragiques, quand on traînait dans les souterrains infects de l'inspection générale de la police, les femmes croyantes, les mères de notre race; quand on fusillait sans jugement les catholiques, quand on infligeait aux victimes de la persécution calliste des châtiments inouïs, diaboliques.

"Il importe de penser, le plus tôt possible, cette blessure par où s'échappe la vie du Mexique; il faut immédiatement supprimer cette honteuse législation religieuse. Un exploit

Le général Urbalejo, chef des opérations de Durango, est allé dans l'Etat de Zacatecas et, ne trouvant pas de rebelles, a livré le village de Chalchihuites, au bon plaisir de la soldatesque; la plupart des paysans furent perdus, leurs femmes subirent les pires outrages, les maisons furent saignées et incendiées. Les habitants des villages voisins furent parqués dans un camp de concentration.

Ceci se passait à la fin de décembre.

M. Arthur Normand est décédé

C'est la troisième personne décédée dans la même maison depuis trois semaines

M. Arthur Normand, fils de M. Edouard Normand, est décédé dimanche après une longue maladie. C'est la troisième personne qui meurt dans la même famille depuis trois semaines.

Nos sympathies à M. Edouard Normand.

Une démarche qui sera très bien vue

LE ROI D'ITALIE ACCOMPAGNERA LE SOUVERAIN PONTIFE DANS SA PREMIERE SORTIE DU VATICAN

On apprend aujourd'hui que le Souverain Pontife sortira du Vatican pour la première fois, après Pâques, alors qu'il se rendra à la basilique de Latran pour y célébrer la messe. Cette basilique est la cathédrale du Pape, évêque de Rome. Après la sainte messe, le Saint-Père bénira la foule du balcon extérieur de la basilique.

Cette première sortie du Souverain Pontife, après une réclusion de près de 60 ans, sera un événement important dans la ville de Rome. Il est entendu que le Pape recevra tous les honneurs auxquels a droit un souverain traversant le territoire italien. Le Pape traversera la ville de Rome dans le coupé royal et sera accompagné par le Roi d'Italie. Une garde d'honneur, composée de cuirassiers royaux en grand uniforme escortera le Pape.

La Can. Power achèterait la Wayagamack

La nouvelle qui court la rue pourrait fort bien se réaliser bientôt

Cette valeur fait vedette à la bourse de Montréal ces jours-ci

On dit que la Canada Power achèterait l'actif de la Wayagamack Paper and Paper Co. Un comptable de la Canada Power and Paper a fait une étude des affaires de la compagnie Wayagamack et son rapport serait bientôt communiqué aux directeurs.

C'est une conséquence logique de la fusion déjà commencée dans la vallée du St-Maurice. D'autant plus que Wayagamack, par sa fabrique de papier kraft, compléterait l'organisation de ce groupe important de producteurs de papier et aiderait peut-être à simplifier le problème de la surproduction et, en même temps, celui des prix.

Les spéculateurs n'ont pas été lents à profiter de cette nouvelle et dès mardi la hausse de cette valeur se caractérisait par une avance de 18 points.

Son Altesse traversera le Canada

Elle annonce son voyage au cours de sa visite de la Foire industrielle de Londres

Londres, 19. Le prince de Galles a fait connaître aujourd'hui au cours de sa visite de la section canadienne de la Foire Industrielle, qu'il avait l'intention de visiter de nouveau le Canada dans un avenir prochain. M. Ducloux qui accompagnait le prince à travers les exhibits de la Foire a exprimé l'espoir que Son Altesse ne tarderait pas à faire cette visite et le prince a répondu que c'était son intention de faire la traversée bientôt.

Pendant qu'il circulait à travers les exhibits, le prince reconnut deux tableaux représentant son ranch d'Alberta, situé près de High River, ce qui l'intéressa beaucoup de même qu'un autre tableau de l'Exposition de Toronto.

La reine Marie s'est rendue elle aussi à la Foire Industrielle aujourd'hui et elle a visité par deux fois la section canadienne, ne cessant de répéter comme les produits étaient abondants et riches. Elle s'arrêta particulièrement aux échantillons de miel, dont l'un servit à faire donner une commande d'une valeur de \$50,000 dès l'ouverture de la Foire.

La foudre a détruit ce temple

L'église de Sayabec est réduite en cendres, durant une tempête de neige

CONSTRUITE EN 1903

Québec, 19. Il est rare que le tonnerre gronde, en hiver, mais c'est ce qui fut constaté hier, à Sayabec, vallée de la Matapédia, à 230 milles de Lévis. La foudre a frappé l'église paroissiale, qui a été détruite en l'espace d'une heure. Le curé de cette paroisse, M. l'abbé J.-C. Saindon, vicaire forain, a eu le temps de sauver les Saintes-Especies et quelques ornements d'église. Tout le reste a été consumé. Les flammes menacèrent, pendant un certain temps plusieurs maisons avoisinantes et le presbytère.

Il faisait très sombre. Tout à coup un éclair illumina le firmament et un violent coup de tonnerre se fit entendre suivi de deux autres coups. Sabinement, la pluie se changea en neige et une bourrasque aveuglante surprit tout le monde. La population qui demeure à l'extrémité du village ou dans les rangs aperçut, peu après, une fleur qui grandissait à vue d'oeil; cet éblouissement provenait de l'église de Sayabec, on accourait sur le théâtre du désastre et une équipe de volontaires ne tarda pas à se former.

Il était 5.10 heures. La foudre frappa le clocher et vint en contact avec les fils du moteur électrique qui actionne l'orgue. En un rien de temps, la tribune de l'orgue fut entourée de flammes, qui se propagèrent aussitôt à la voûte et bientôt à la sacristie. Vingt minutes plus tard, toute l'église était en feu.

Un passant avertit M. le Curé Saindon, qui se dirigea immédiatement vers le temple, déjà rempli d'une fumée très dense. Il sauva les Saintes-Especies et, en compagnie de son vicaire, M. l'abbé Desrosiers, il réussit à emporter de la sacristie une partie des ornements et des vases sacrés. C'est tout ce qui échappa au désastre.

A 7 heures, il ne restait plus que les quatre murs du temple de Sayabec.

L'église détruite avait été construite en 1903, par le curé actuel, M. l'abbé Saindon.

C'était un édifice de pierre qui faisait l'orgueil des paroissiens et passait pour l'un des plus beaux de la région. L'église pouvait contenir de 800 à 1,000 personnes.

Les Catholiques d'Ottawa et les Ecoles

Il leur est défendu, sous peine du refus de l'absolution, de continuer à payer les taxes scolaires

Dans une lettre pastorale adressée aux fidèles du diocèse d'Ottawa, Sa Grandeur Monseigneur Forbes annonça hier que les sacrements seraient refusés à tous les catholiques du diocèse qui continueraient à l'avenir de payer les taxes scolaires en faveur des écoles publiques.

Cette décision affecte 1,346 fidèles de la Capitale qui doivent payer taxe pour le support des écoles publiques.

"Il ne peut être permis," dit la lettre de l'Archevêque, "sous aucun prétexte ni pour aucune considération, aux catholiques de supporter les écoles publiques de préférence aux écoles séparées, là où celles-ci existent

Agir contre cette mesure disciplinaire rend tout fidèle indigne de l'absolution. Il est regrettable de voir le grand nombre de catholiques qui agissent ainsi. Nous les prions de retourner à leur devoir, quelle que soit la perte matérielle qui puisse en découler. Leur action est non seulement une désobéissance à l'Eglise, dont ils ne peuvent ignorer les lois, mais aussi une coopération directe à un enseignement opposé à la Foi, et une injustice pour leurs frères catholiques dont ils augmentent le fardeau."

M. Poincarré s'en tire avec six voix

En l'absence du Premier-Ministre retenu à sa chambre par une attaque de grippe, les Radicaux déclanchent leur offensive sur un projet apparemment inoffensif: le bill des réformes judiciaires

VOTE DE 291 CONTRE 285

Le Premier-Ministre, Poincarré a par une faible marge de six voix, sauvé son gouvernement d'une manœuvre subite des radicaux qui l'abandonnèrent au mois de novembre dernier. Cette attaque portée à la Chambre des Communes se produisit au commencement de la discussion d'un projet relativement inoffensif, le bill des réformes judiciaires.

Le Parlement français, corroborant le vieux dicton qui dit que "lorsque le chat est sorti, les souris dansent", profita apparemment du fait que le Premier-Ministre était confiné à sa chambre par une légère attaque de grippe. M. Barthou, ministre de la Justice, le remplaçant comme chef des cohortes ministérielles. Il fit de l'affaire une question de confiance, et les partisans de M. Poincarré enregistrèrent un vote de 291 voix contre 285.

Un gros succès pour "Rêve de Valse"!

125 personnes bien comptées assistent à la représentation

Dans l'après-midi on avait distribué à qui en voulait des billets de faveur

N'en déplaise à certaines gens de cette ville, il est encore aux Trois-Rivières des gens qui ont le souci de leur "fragile vertu".

Et la preuve notre brave population l'a donnée mardi soir en faisant le vide autour des artistes si chers, parce que ce sont des oiseaux qui viennent de France

De France il nous vient des oiseaux rares et nous savons les apprécier; mais de là à s'écraser d'admiration il y a loin.

Nos trifluviens se sont souvenus que la vertu se porte dans un vase fragile et que la meilleure protection à lui donner c'est de la garder de tout danger.

Nos gens ne sont pas allés entendre "Rêve de Valse" et nous les en félicitons de tout coeur.

M. Boulanger et les colons canadiens

Un des cultivateurs les plus progressifs de Ste-Marguerite vient de voir son travail hautement apprécié

Dans le grand concours provincial sur la tenue des fermes M. Betlez s'est classé en deuxième position, ce qui lui donne droit à la médaille d'argent.

Nos félicitations.

L'affaire du gros bateau serait reprise

Tel semble le résultat des procédures faites à Québec.

La question du gros bateau est toujours à l'ordre du jour aux Trois-Rivières et les diverses procédures prises depuis quelques mois ont mis le sujet à flot pour de bon.

Cette semaine on plaidera à Québec sur une application de MM. Gravel, Ryan et Loranger, afin d'obtenir la permission de faire connaître davantage les con-

La Justice et le bon sens triomphent

EN SASKATCHEWAN

M. Anderson, chef de l'opposition en Saskatchewan, ayant présenté une mesure pour empêcher les Soeurs d'enseigner dans les écoles avec leur costume de religieuses, le Premier Ministre, l'Hon. M. Gardiner, a fait un superbe discours pour montrer l'absurdité de la mesure, et le résultat fut que le chef de l'opposition n'eut qu'un seul député pour voter avec lui; ses propres partisans l'abandonnèrent.

Ce fait montre que le Gouvernement de la Saskatchewan est composé d'hommes de bon sens, à l'esprit juste et droit, et que nos catholiques Canadiens-Français n'ont pas besoin de craindre que leurs droits soient lésés dans cette Province, tant qu'elle continuera à être administrée par de tels hommes.

A. Erny, Prêtre, Missionnaire-Colonisateur

Turbines de la Gatineau en marche

La Gatineau Power Company, contrôlée par la Canadian Hydro Electric Corporation, Limited, une filiale de la International Paper & Power Company, a commencé à faire marcher ses nouvelles turbines à ses usines de Farmers et de Chelsea sur la rivière Gatineau, six milles au nord de la ville d'Ottawa. Les deux nouvelles turbines avec une capacité conjointe de 58,000 forces, augmentent la capacité totale installée de Farmers et de Chelsea à 232,600 forces.

La capacité totale des usines de la Gatineau Power Co. est maintenant de 562,600 forces aménagées et en voie d'aménagement, ce qui est légèrement plus considérable que la force développée sur le côté américain des Chutes Niagara. De ce total, 439,000 forces proviennent de la rivière Gatineau, et la balance, 123,600, proviennent des développements hydro-électriques de la compagnie sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

En 1928, la Gatineau Power a produit 1,286,000,000 kilowatt heures de force motrice, soit deux fois et deux tiers la production de la compagnie en 1927.

Un précieux témoignage

Segreteria di Stato di Sua Santità, Dal Vaticano,

le 19 décembre 1928.

Mon Rév. Père,

Sa Sainteté a agréé avec une bienveillance émue l'hommage que vous Lui avez fait de la biographie du Père Miguel-Augustin Pro, de Votre Compagnie, exécuté au Mexique le 23 novembre 1927, en l'honneur de son zèle pour le divin Roi Jésus.

Le Saint-Père vous remercie de coeur de cette preuve de vénération filiale qui est en même temps un hommage à la mémoire de ce héros du Christ-Roi, et comme gage de Sa particulière bienveillance, vous envoie bien de coeur aussi, une spéciale Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, mon Rév. Père, l'assurance de mon religieux dévouement.

(Signé) P. card. Gasparri

Très-Rév. Père Ant. DRAGON, S.J.,

Reproduction autorisée

ditions de la Traverse au cours des diverses saisons.

Mtres Durand, Garipey et Fortier ont plaidé devant M. M. Allister et fait valoir les prétentions de chaque groupe.

La cause a été prise en délibéré mais certaines remarques de M. Me Allister laissent croire que la question du gros bateau pourrait revenir devant la Commission des Utilités Publiques avant longtemps.

Assemblée des actionnaires de la Shawinigan

Les recettes nettes pour l'année terminée au 31 décembre 1928 représentent un gain de \$2.17 par action

Augmentation de \$2,200,000 dans les recettes brutes. Fonds de roulement

Le rapport financier de la Shawinigan Water & Power Company, présenté à l'assemblée annuelle tenue à midi, révèle une augmentation de \$2,200,000 dans les recettes brutes et de \$1,500,000 dans les recettes nettes pour l'année 1928. Les recettes nettes se sont établies à \$2.17 par actions sur chacune des 1,867,072 actions ordinaires sans nominal en cours au 31 décembre 1928.

Le bilan fait voir une augmentation de \$60,000,000 dans le capital immobilisé, qui se chiffre par \$388,000,000, au lieu de \$68,000,000 à la fin de l'exercice précédent. Le compte de propriétés a passé de \$17,008,000 à \$68,000,000, le compte de machinerie, de \$6,500,000 à \$17,200,000, le compte de titres en portefeuille, de \$29,000,000 à \$36,000,000.

Le fonds de roulement s'établit à environ \$2,200,000; l'actif disponible se chiffre par \$6,152,954, tandis que le passif exigible est de \$3,984,000.

À la fin de 1927, le fonds de roulement était de \$3,200,000, le passif exigible étant de \$1,550,000 et l'actif disponible de \$4,764,000.

En soumettant le rapport M. J.-E. Aldred, le président, s'est exprimé comme suit:

"L'état financier fournit les indications suivantes: Recettes brutes, \$11,562,331.29; recettes nettes, sauf dépréciation, \$4,848,523.86.

"Les postes correspondants furent, en 1927: Recettes brutes, \$9,362,828.38; recettes nettes, sauf dépréciation, \$3,294,782.72.

"Après les provisions ordinaires et une répartition totale de deux dollars (\$2.00) par action, il reste \$1,283,344.03 à reporter, sous réserve de l'impôt de 1928 sur le revenu.

"Fin 1927, le capital comprenait 1,200,000 actions, détenues par 7,691 personnes. Au 31 décembre 1928, il y avait 1,867,072 actions et 13,410 actionnaires et la Province de Québec détenait à elle seule 1,301,000 parts réparties entre 9,765 portefeuilles. Le nombre moyen de parts en circulation durant l'année a été de 1,430,714 et 79% de ce capital sont détenues au Canada.

"Comme on l'a vu par les rapports précédents, la Compagnie a placé des sommes considérables en actions de filiales ou d'autres entreprises. Le Conseil s'est cru justifié de capitaliser la plus-value prise par ces placements et d'en faire bénéficier les actionnaires; de là le dividende de 10 pour cent qu'il distribuait en octobre dernier, sous forme de parts.

"L'achat de la St. Maurice Power Co., Limited, et de la Continental Heat & Light Co., a eu sa répercussion sur la recette et les déboursés. L'achat d'énergie produite par la Duke-Price Power Co., à l'île Malgine, sur le Saguenay, et transmise à Québec par notre réseau a aussi influencé, du moins pour une partie de l'année, le chiffre de la recette nette.

Le Maire Walker ne fait pas de façons

Il fait arrêter les acteurs d'une pièce inconvenante

New-York, 16.—La police a fait l'arrestation de la troupe qui représentait au théâtre "Republic" la pièce "My Girl Friday". Les acteurs furent ensuite relâchés sur cautionnement de \$500 chacun.

L'arrestation a suivi les plaintes faites par le maire Walker lui-même, déclarant que les costumes, les poses et le reste étaient inconvenants.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-BONIFACE

Décès de M. Euchariste Lacerte le 13 janvier

La 15 janvier, avaient lieu à 9 heures, en notre église paroissiale, les funérailles de M. Euchariste Lacerte, époux de Claire Gélinais, âgé de 74 ans et 11 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théo. Gravel, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Georges Jellemeire, vicaire. Les porteurs étaient ses fils et ses gendres: MM. Hormisdas, Joseph et Arthème Lacerte, Ferdinand Bellemeire, Amédée Gélinais et Thomas Lampron.

Il laisse pour pleurer sa perte, quatre son épouse, six enfants: trois fils, MM. Joseph, Arthème, Hormisdas; trois filles: Mmes Ferdinand Bellemeire, née Almondine; Thomas Lampron, née Clarina.

Mme Amédée Gélinais, née Maria, et 38 petits-enfants; M. et Mme Joseph Lacerte, de St-Elie; M. et Mme Hormisdas Lacerte, de St-Boniface; M. et Mme Arthème Lacerte et Thomas Lampron, de St-Boniface; Ferdinand Bellemeire, de Grand-Mère; Amédée Gélinais, de St-Boniface; Joseph Cayer, Thomas Gélinais.

Assistaient aussi aux funérailles: M. Alcide Lesieur, sa mère Mme H. Lesieur, Mmes Hermas Boisvert, Omer Dallaire, Hector Bellemeire, Mastai Descoiteaux, M.M. et Mmes Arthur Cayer, Arthur Lapointe, Oscar Rivard, Joseph Lemay, M.M. Pierre Héroux, Thomas Rivard, Athanase, Albérique Bourassa, Edmond Marchand, M. et Mme Alfred Cayer, J.-W. Boisvert, Jean Malton, Louis Samson, et une foule d'autres paroissiens et amis.

M. et Mme Cléophas St-Onge, font les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Paul, Parrain et marraine: M. et Mme Hilarion St-Onge.

M. et Mme Alcide Bourassa un fils baptisé sous les noms de Joseph-Arthème-Camille, Parrain et marraine: M. et Mme Arthème Rivard.

M. et Mme Henri Guillemette, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Henri-Maurice, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Diamond.

Marie-Thérèse-Véronique, enfant de M. et Mme Alcide Lesieur, Parrain: M. Wilfrid Lacombe, oncle de l'enfant; marraine: Mme Cordélie Lacombe, de Charette Mills. Portait l'enfant Mme Max Boisvert.

Un incendie à St-Boniface Un incendie dont on n'a pu déterminer l'origine a détruit de fond en comble les dépenses de M. Maxime Paquin. La maison était occupée par M. Napoléon Duplessis.

Quand ce dernier s'éveilla, vers huit et demi, le feu faisait rage. Il fut impossible de sauver un cheval, qui brûla vivant, et une automobile appartenant à M. Duplessis.

Les dépendances avoisantes de M. Xavier Tremblay situées à trois ou 4 pieds n'ont subi que de très légers dommages.

Grâce au travail ardu d'une vingtaine de paroissiens, notre village fut épargné d'une conflagration. Les propriétés avoisantes étaient celles de M. F.-X. Tremblay, Nip. Carle et J.-W. Boisvert, situées dans la partie centrale du village, en face de l'église.

Remercions la divine Providence du grand malheur qu'Elle nous épargna. Les pertes de cet incendie s'élevaient à environ \$1,500.00. Le temps était calme, ce qui facilita la lutte, contre l'incendie.

Laporte de 'Devant' Sera toujours chez le propriétaire... Demandez les accessoires de Cyrlle LABELLE & Cie 10, Rue Des Forges - 10 Les Trois-Rivières.

ST-EDOUARD

Funérailles

Le 10 février au soir, s'éteignait dans la paix du Seigneur, après un mois de maladie, soufferte avec une grande résignation, Madame Joseph Dubois, née Flore Hubert, âgée de 64 ans et 9 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, six fils et une fille, Mme Maxime Gagné; une soeur Mme Jacques Paquin et ses gendres: MM. Hormisdas, Joseph et Arthème Lacerte, Ferdinand Bellemeire, Amédée Gélinais et Thomas Lampron.

Conduisaient le deuil: Joseph Dubois, son époux; Alfred et Aimable Hubert ses frères; Jacques Paquin, Joseph Prescott, Téléphore et Anselme Dubois, ses beaux-frères; Maxime Gagné, son gendre.

On remarquait dans la nombreuse assistance: M. Lucien Lessard, notaire à Ste-Ursule; Muc Vve Louis Lajoie, Mme Edmond Boivin, M.M. Charles Coutin, Napoléon Pellerin, Emile Lambert, Salomon Pichette, Omer Pichette, Alfred Abard, Edmond Trinque, Téléphore Deschênes, Arless Adam, Emile Morin, Elphège Hubert, Primas Rivard, Edouard Payette, Léo Payette, Lorraine Paquin, Xavier Gendreau, Noé Gendreau, Léandre Jacques, Napoléon Casaubon, Charles Hamelin, Edouard Ararie, Joseph Lebeau, Théodé Casaubon, Albert Lessard, de Ste-Ursule; Rémi Lambert, Aristide Lessard, Arthur Lemay, Léo Clément, Arthur Lajoie, Ovide Pichette, Alphonse Pichette, Hormisdas Lajoie, Eléazar Barette, Mme Vve E. Englin, Altes Annette et Juliette Hubert, Albina, Marie-Rose, Marie-Laure Paquin, Mmes Lufresse, Léquin, Amable Hubert, Mme T. Deschênes, J. Dubois, fils; W. Dubois, E. Dubois, A. Dubois, A. Dubois, N. Gendreau, R. Lambert, A. Lajoie, Vve J. Clément, etc., etc.

Le 14 février, Hélène Alarie, fille de Georges, rendait son âme à Dieu, après une longue maladie soufferte chrétiennement. Elle n'était âgée que de 14 ans. Les funérailles eurent lieu le 16—M. le Curé Lamy chanta le service. Les porteurs étaient: MM. Hormisdas Johany et Joseph Alarie, Wilfrid Thibodeau.

Chantiers M. Albert Lessard qui a un contrat de 25,000 dormants de chemins de fer est à les faire scier au moulin de M. R. Charbonneau, au village. Ces dormants sont ensuite expédiés par chars.

Premiers du mois Ecole du Village. 4e année—1ère: Mlle Lucille Lambert; 2e année: 1er: M. Florian Charbonneau; 2e année: 1ère: Mlle Antoinette Lambert; 2e année: 1ère: Mlle Rachel Lambert.—Cours préparatoire: Mlle Thérèse Bastrache.

Va et vient Mme J. Michaud, en promenade chez son père, M. Barette. —Mme Lambert, de Ste-Angèle, chez M. N. Gendreau et E. Casaubon, ses gendres.

De passage au presbytère: MM. les abbés P. Méthot, aumônier à Grand-Mère; et Antonio Massicotte, vicaire à St-Marc-de-Shawinigan.

Cette semaine, M. l'abbé Léon Desilets, est l'hôte de Monsieur le Curé.

MONTREAL Ces jours derniers, avait lieu à l'église St-François-Solano de Rosemont, le mariage de M. Rosaire Lapointe, fils de M. et Mme Adélaïde Lapointe, avec Mlle Victoria Auger, fille de M. et Mme Joseph Auger. La bénédiction nuptiale fut donnée par Monsieur le vicaire André Bélanger qui célébra aussi la sainte messe. Parmi les invités, on remarqua: Mmes Marius Dufresne, J.-A. Sauriol, de Coruwell, Ont.; M. et Mme Antonio Lapointe, M. Paul Pohn, Mmes M.-M. Lapointe, Irène Lapointe, M. et Mme Emile Lacroix, M. Rosaire Auger, Mme J. Auger, Mme A. Lapointe, M. Armand Lapointe, M. J. Dussault, etc. Les nouveaux époux reçurent de nombreux cadeaux.

CHAMPLAIN

La Compagnie "Bell" a acheté le "Téléphone Champlain-St-Luc", ce qui amènera certains changements à l'avantage des abonnés.

Les autobus réguliers Grand-mont et Boisvert, seront à l'avenir sous le contrôle d'un propriétaire de Shawinigan.

Révéle Mère Marie-Eugène, supérieure générale, a visité notre couvent dernièrement.

La mascarade et la partie de cartes organisées par nos "Ingenieurs de Marine" ont réalisé un gros succès.

Nos sympathies à Mme Chs-Marchand, présidente dévouée de notre cercle des fermières, pour la douloureuse perte de son père, M. Louis Marchand, décédé aux Trois-Rivières, et inhumé dans notre cimetière paroissial.

Les funérailles de Mme Zéphirin Marchand ont eu lieu ces jours derniers. Beaucoup d'étrangers se sont joints aux paroissiens et aux parents pour témoigner leurs regrets à la famille de la défunte. Le Tiers-Ordre figurait au service. Mme Henri Marchand et Mlle Françoise Tancotte ont fait la quête.

Le service anniversaire de Mme Théo, St-Armand, a eu lieu lundi, le 18 février.

M. et Mme W.-S. Noël, ont fait baptiser une fille, Jeannine, Parrain et marraine: M. et Mme Hilarion Bailly.

En visite Chez M. Ovide Doucet, Mlle Rose Doucet, de St-Léonard, chez Quéisme Brûlé, M. et Mme Wilfrid Brûlé, de Davelyville. —Chez M. Joseph-P. de Courval, Mme Elie Raiche, de Ste-Perpétue; Mme Roméo Raiche, de Ste-Perpétue, et Mme Descoiteaux, de Notre-Dame. —Chez M. Ludger Hélie; Mlle Marie-Jeanne, Germaine Rousseau, M. Armand Rousseau, de Drummondville. —Chez M. J.-O. Thibodeau; Mme Thibodeau, de Ste-Wenceslas. —Chez Mlle Lucienne Proulx, un presbytère, Mlle Marie Proulx, de La Baie.

Baptême M. et Mme Wilfrid Noury ont l'honneur de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils: Joseph-Armand-Robert, Parrain et marraine: M. et Mme L. Hélie.

M. le Curé accompagné de MM. les Commissaires, a visité, cette semaine, les écoles de notre paroisse.

De passage chez sa mère, Mme Joseph Rivard, de Aston Station.

Mlle Françoise Gaudet, passe quelques jours à Ste-Eulalie.

Mme Alex. Gaudet est allée visiter sa soeur Mme Joseph La-branche.

Plusieurs de nos jeunes gens sont allés à St-Léonard assister aux conférences agricoles qui s'y sont données la semaine dernière. Ce sont MM. Phil. St-Germain, Aimé et Laurent Bergeron, Art. Gaillard, Adrien P. de Courval, Léandre Pellerin, et beaucoup d'autres.

St-Geneviève-de-Batiscan M. et Mme Léopold St-Armand, recevaient quelques parents et amis à un bridge. Etaient présents: M. et Mme Charles-E. Carignan, de Sorel; M. et Mme Jos. Carignan, de Batiscan; M. Horace Brousseau, du Cap-de-la-Madeleine; M. Hormisdas Carignan, du Cap; M. et Mme Joachim Grandbois, de Batiscan; MM. Edmond Flavién, Benoit Massicotte, M. et Mme Gustave Pintal, de Champlain.

Va et vient —Mlle Géraldine Langlois, des Trois-Rivières, à Ste-Geneviève pour une huitaine.

LOUISEVILLE Au commencement de la semaine dernière, M. le maire Chs. Ed. Martin, ainsi que les échevins, ont été à Montréal rencontrer les promoteurs d'une manufacture de soie qui doit s'établir dans notre région.

Vendredi dernier, à l'Hôtel Windsor, de cette ville, il fut tenu une assemblée des contribuables pour l'étude de la même question.

Au commencement de la semaine prochaine, les ingénieurs doivent venir étudier l'endroit, et en même temps jeter les bases de cette nouvelle industrie dans notre ville.

PROULXVILLE

Mariage

Mardi, le 19 février, a été béni en notre église, le mariage de M. Albert Déry et Mlle Rosilda Bourassa, tous deux de la paroisse.

Va et vient M. l'abbé Joseph Mongrain a passé quelques jours chez son père M. E. Mongrain.

M. et Mme Auguste Jobidon, sont allés à Québec la semaine dernière.

M. et Mme P. Hamelin, au Cap-de-la-Madeleine, ces jours-ci.

Mlle Germaine Carpentier, de St-Tite, en visite chez des parents et amis.

M. Prudent Buist était dans sa famille dimanche. Aussi dans leur famille dimanche, M. Lucien Lafrance, des Trois-Rivières; et Mlle Lucienne Lafrance, de St-Tite.

St-Alexis DES MONTS Baptêmes M. et Mme Nestor Plante ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux baptisés sous les noms de Joseph-Majorique-Romuald, Parrain et marraine: M. et Mme Majorique Labonne. La porteuse était Mme Edouard Vincent, Joseph-Alcide-Réginald, Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Allard. La porteuse était Mme N. Clément.

M. et Mme Wilfred Frapper, sont les heureux parents de deux fils jumeaux qui ont reçu au baptême les noms de Joseph-Jean-Paul, Parrain et marraine: M. et Mme Donnas Gélinais, Joseph-Léopold, Parrain et marraine: M. et Mme William Gélinais.

Va et vient M. et Mme R. Allard, ainsi que leur bébé Charles-Henri, de Montréal, en visite chez des parents.

M. Henri St-Onge, de Montréal, de passage à St-Alexis.

Mlle C. Vallières, des Trois-Rivières, chez son grand-père M. J.-Bte Bélanger.

M. Jules Lemay, qui était en repos dans sa famille, est retourné au Séminaire de Joliette.

Départ M. Rémi Brail a vendu sa propriété pour aller demeurer à Montréal.

SAINT-LEON Va et vient M. Victorien Gélinais est de retour dans sa famille après un séjour de quelques mois à Ansonville, Ont.

M. René Deschênes, de Louiseville, a passé un long séjour chez son grand-père M. Victor Lemay.

M. Henri Julien, ainsi que sa soeur M. Evéline Julien, en promenade à Montréal la semaine dernière.

M. Léopold Wilheiny et M. Gustave Vigneau, de Montréal, en promenade chez M. Michel St-Pierre dimanche dernier.

M. Bernard Lesage, en promenade chez ses parents la semaine dernière.

M. et Mme Raymond Déziel, de Ste-Ursule, en promenade chez M. Ferdinand Bergeron, dimanche dernier.

Naissance M. et Mme Joseph Deschênes ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Gisèle-Yolande, Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Edouard Deschênes, de Louiseville. Porteuse: Mlle Simone Auger.

Va et vient Mme Cléophas Langlois est allée passer quelques jours aux Trois-Rivières.

M. Hormisdas Gervais, de Montréal, est venu passer quelques temps dans sa famille.

Mme Pierre Duval, de passage aux Trois-Rivières.

M. Omer Baribeau est allé à St-Adelphe.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

Ste-Geneviève-de-Batiscan

Grand Whist Dernièrement a eu lieu à la salle paroissiale, un Whist organisé par les Chevaliers de Colomb.

De magnifiques prix furent distribués aux vainqueurs des cartes. Voici la liste des gagnants et des donateurs.

Prix de présence Mlle Marthe Baribeau, une statue de Ste-Thérèse, don de M. l'abbé J.-A. Lesieur.

Six parties. —Mlle Amélie Massicotte, un plateau, don de l'Union ouvrière.

Cécile Guy, un cadoret, don de M. J.-L. Baribeau.

Mlle Fabienne Baribeau, cinq livres de beurre, don de M. Omer Baribeau.

Mlle Thérèse Langlois, un cadoret, don de M. l'abbé Descoiteaux; M. Jules Massicotte, cadeau offert par M. Jos. Déry.

M. Charles-Auguste Langlois, un set à café, par M. Liboire Bélanger; Mlle Elizabeth Leblanc, un cadran, don de M. le Dr Paul Trudel.

M. Réal St-Arnaud, une boîte de cigares, par M. Henri Langlois; Mlle Suzanne Rivard, une corbeille à pain, don de M. Octave Duval; M. Roland Desrosiers, une boîte de cigares, don de la Star Mineral Water.

Mlle Clémentine Baribeau, cadeau offert par M. A. Veillet; Mlle Gertrude St-Arnaud, un cadoret, don des Chevaliers de Colomb; Mlle Marguerite Gervais, une corbeille à gâteaux, don de M. Donat Baribeau.

Quatre parties. —M. Jules Massicotte, un Kodak, don des Chevaliers de Colomb; M. Louis Gervais, une lampe, don des Chevaliers de Colomb.

Mlle Madeleine Brousseau, une corbeille, don de Mlle Mariette St-Arnaud; Mme Cléophas Langlois, une boîte de chocolat, don de M. Paul Rivard; Mlle Gertrude Frigon, une corbeille, don de M. Emile Jacob; Mme Georges Massicotte, un encrier, don de M. J.-C. Deshaies.

Trois Parties. —Mlle Madeleine Trudel, une lumière, don de M. Hervé Moreau; M. Jos. Broussard, un bol à fruits, don de M. et Mme Prime Gervais; Mlle Suzanne l'Heureux, une boîte à cigarettes, don de M. A. St-Arnaud; Mme Théophile Brouillette, un plateau par les Chevaliers de Colomb; Mlle Régina Germain, un pot à fleurs.

Deux Parties. —Mlle Eliane St-Arnaud, don de M. et Mme Lapin; Mlle Madeleine Beaupré, un plateau don de M. A. Veilleux; Mme Adolphe Veilleux, cadeau offert par M. A. Veilleux; Mme Jean-Louis Baribeau, un vase à fleurs, par M. Rosaire Brouillette; Marie-Thérèse Labaie, des salières, don de M. François Trudel.

Une Partie. —Mlle Cécile Bernier, une boîte à cigarettes, par les Chevaliers de Colomb.

Mme Emile Jacob, une pipe, don de M. J.-E. Manseau.

L'heureux gagnant du sac de fleur, fut M. J.-E. Mansau.

Le Prix de Consolation fut gagné par M. Joachim Brousseau.

Mascarade Dernièrement, nous avons eu une mascarade, organisée par le Club de Hockey. Les Juges furent MM. Jean-Louis Baribeau, Notaire Bergeron, Henri Trudel.

De très jolis prix ont été distribués. La reine de la mascarade fut Mlle Suzanne l'Heureux; elle avait un costume à la peinture, figurant l'été.

Va et vient Mme Cléophas Langlois est allée passer quelques jours aux Trois-Rivières.

M. Hormisdas Gervais, de Montréal, est venu passer quelques temps dans sa famille.

Mme Pierre Duval, de passage aux Trois-Rivières.

M. Omer Baribeau est allé à St-Adelphe.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Wellie St-Arnaud, de passage à Montréal, la semaine dernière.

CULTURE DES BETTERAVES FOURRAGERES

Notes des fermes expérimentales

La culture des betteraves fourragères n'est pas aussi facile que celle des rutabagas (choux de Saint) mais les betteraves ont certains avantages; elles se conservent mieux que les rutabagas, elles ne commencent pas un mauvais goût au lait et elles ne sont pas attaquées par la hernie de la racine. Elles exigent une terre bien égouttée, très fertile, et parfaitement ameublie; enfin, elles demandent à être semées de bonne heure.

Les recherches conduites à la station expérimentale de Frédéric-ton ont démontré bien clairement qu'il est inutile de compter obtenir une grosse récolte de betteraves fourragères si la terre n'est pas en très bon état. Mettez de 15 à 20 tonnes de fumier et de 800 à 1000 livres de Fénegras 1-8-3 préparé à la maison. Epandez le fumier au commencement du printemps et incorporez-le avec la charrue. Appliquez les engrais commerciaux immédiatement après avoir labouré, pour que vous puissiez les mélanger facilement avec le sol au cours des façons culturales qui suivent.

Autant que possible, choisissez un sol franc, gras, léger, car un sol de ce genre convient mieux pour les betteraves fourragères que l'argile lourde. Un gazon d'un an labouré en automne ou une terre qui a porté du grain ou des plantes sarclées donnent les meilleurs résultats (évitex le gazon vieux et raide).

La préparation du sol doit être parfaite. Les graines des betteraves sont contenues dans des gousses assez dures, et pour que les gousses s'amollissent et que la graine puisse germer, il faut que les parcelles de terre les entourent intimement; sinon la graine germera lentement et la récolte sera faible. C'est aussi un bon système de rouler les lignes après avoir semé afin que l'humidité capillaire puisse monter jusqu'à la surface.

Il est important de semer les betteraves fourragères dès que la terre peut être préparée, mais il est important également d'employer de la graine de bonne qualité et d'en semer suffisamment pour obtenir une bonne densité. Procurez-vous votre graine chez un bon grainier, et rappelez-vous que s'il est possible d'obtenir une bonne densité avec 4 livres de graine par acre dans des conditions favorables, cette densité sera d'autant meilleure si vous en semez 5 ou 7 livres par acre.

J.-M.P.-MacKenzie, Station exp. fédérale, Frédéric-ton, N.-B.

Si vous voulez que la Mère de Dieu ait un cœur plein de libéralité au regard de vous, ayez un cœur plein de bonté au regard du prochain.

By Jean Eudes.

GARAGE à vendre, avec ou sans maison, situé à l'entrée de la ville de Louiseville, sur la route nationale, pas de taxes à payer. Logement confortable pour autos durant l'hiver. Conditions faciles. Pour autres renseignements s'adresser à EDOUARD BERGERON, LOUISEVILLE.

21-26-28

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinais est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50 Bonaventure, Trois-Rivières.

Amonces -- Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Enrg., rue Champflour, en face de la gare. j.n.o.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc. Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

A VENDRE — Magnifique bureau avec balance publique, garage et entr'pôt pouvant servir au commerce de foin, bois, charbon, situé près de la gare du C.P.R. à Louiseville. Conditions faciles. S'adresser à Mme Alphonse Savoie, casier 41, Louiseville, P.Q. 5-7-14-12-19-21.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

"NOUVEL HORAIRE" Heure Solaire

Départs des Trois-Rivières

Départs pour Montréal: 2.50 a.m., tous les jours 10.15 a.m., jours de semaine 3.35 p.m., tous les jours 4.45 p.m., tous les jours 7.05 p.m., tous les jours

Départs pour Québec: 4.05 a.m., tous les jours 7.15 a.m., jours de semaine 12.00 midi tous les jours 1.05 p.m., jours de semaine 7.00 p.m., dimanche seulement

7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Shawinigan et Grand'Mère

6.30 a.m., tous les jours 12.05 p.m., tous les jours 3.35 p.m., tous les jours 7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Grandes Piles: 10.20 a.m., jours de semaine 7.00 p.m., jours de semaine

Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.

DEUX EMISSIONS INTERESSANTES

qui se recommandent d'elles-mêmes

IMMEUBLE SAINT-ROCH, Québec \$100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Remboursable de 1 à 15 ans

A. BELANGER, LIMITEE, Montmagny 100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Echéances: 1939-1948

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant Spécial pour Trois-Rivières et District 9, rue St-Pierre, Tél. 205

Agent: Auguste Desmarais Louiseville Tél. 171

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Éteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 21 FEVRIER 1929

PAGE TROIS

La Session Fédérale

Si le début de la session à Ottawa a été assez terne, ce n'est pas manque de très gros problèmes à élucider. Nous avons en effet au tout premier plan la question des voies de transport: chemins de fer et canaux. Puis à cette question du transport vient se greffer le projet de canalisation du Saint-Laurent qui se complique par le fait de l'intervention des États-Unis. Cette intervention de la République voisine dans une chose qui nous concerne seuls, au lieu d'être découragée tout de suite par une attitude très ferme du gouvernement, est, bien au contraire, favorisée par des attermoissements, des réticences, des attitudes vagues du ministère qui sont rien moins que rassurantes. Espérons que dans les jours qui vont suivre, le gouvernement sera forcé dans ses retranchements et obligé de prendre une position nette. Nous saurons alors de quoi il retourne.

Les Chemins de fer Nationaux, qui sont sous la surveillance directe du ministère, viennent d'affecter une somme de plusieurs dizaines de millions à la construction de voies nouvelles pour le service de ce réseau. Or toutes ces constructions de voies nouvelles doivent se faire dans l'Ouest et dans les provinces maritimes. On ne voit rien d'attribué à Québec; pas un seul sou. Et pourtant, notre Province a besoin, au même titre que les autres provinces, de voies nouvelles comme d'améliorations urgentes de celles qui existent actuellement.

On sait que la péninsule de Gaspé réclame depuis des années des communications par chemin de fer, et que le développement intense de cette fertile région attend que l'organisation d'un service décent. Il est question, ou du moins, il était question d'une entente par laquelle le potentiel des réseaux nationaux. M. Thorton, s'appropriant le tronçon de voie qui existe déjà et y ajouterait toute une ramification de voies qui mettrait Gaspé sur un pied d'égalité avec les autres endroits du pays quant au moyen efficace et rapide de transport. Cet espoir ne semble pas devoir se réaliser si vraiment le budget du réseau national ne prévoit aucun de ces travaux à faire dans Québec durant la présente année. Si le Canadian National n'a rien à voir dans Québec en 1929, il n'aura pas à s'occuper de Gaspé, et les gens de cette lointaine région se débrouilleront comme ils pourront.

Nous savons aussi que la région de Montréal demande depuis longtemps un raccourcissement au transcontinental. Le Canadian National n'aura rien à faire de ce côté non plus cette année si toutes les sommes disponibles ne doivent être attribuées qu'en dehors du Québec. On dit que la députation française du Québec, du moins celle de la région de Montréal, prend fort mal la chose, et entend réclamer auprès du Gouvernement. L'idée n'est pas mauvaise. Au fond, si la députation libérale de cette Province veut un peu s'en donner la peine, elle dispose de toute l'influence nécessaire pour rappeler au Gouvernement que s'il est là où il est, c'est à nul autre qu'au Québec qu'il le doit.

Pour ce qui est de notre propre région des Trois-Rivières, l'absence de fonds attribués à notre Province, et l'idée du Canadian National de ne faire aucune amélioration à son service dans le Québec, nous fait voir assez que l'abomination du raccourcissement Trois-Rivières-Victoriaville durera encore pour une période indéfinie.

Et pourtant, il nous aurait semblé que ce service ridicule et indigne du grand réseau national aurait dû prendre fin bien avant aujourd'hui. Ce ne sont ni les plaintes ni les dénonciations qui ont manqué au président des chemins de fer nationaux. L'attention des autorités a été maintes et maintes fois sollicitée sur ce qui se passe ici. La Commission des Services publics de la Province a déjà eu l'occasion de se prononcer sur l'inefficacité du service, non seulement entre Ste-Angèle et Trois-Rivières, mais aussi entre Ste-Angèle et Victoriaville. Le fait est notoire que le tronçon de voie qui nous relie au réseau national de la rive sud est dans un état pitoyable. Le service de trains même, qui comporte encore les fameux chars à boeufs d'il y a cinquante ans, est une dégringolade, non seulement pour la Province, mais pour tout le pays. Au point de vue "touriste" il est peut-être possible qu'on tienne à cette antiquité, dans l'espoir de battre monnaie en la montrant; mais à tout autre point de vue, elle est inadmissible.

On nous dit que la voie n'est pas assez forte pour porter autre chose que les voitures de rebut. Celles-ci sont plus légères que les modernes, et nécessairement moins confortables. C'est encore la déficience de la voie et la faiblesse des pontons qui interdisent de faire la vitesse réglementaire sur toutes les autres lignes. Nous serions surpris si dans l'Ontario, par exemple, ou dans les provinces de l'Ouest que l'on parle de voies de transport modernes, la population de ces contrées tolérerait vingt-quatre heures le service Ste-Angèle-Victoriaville qu'on nous impose depuis des années.

Le projet de canaliser le Saint-Laurent ne présenterait aucune objection s'il ne s'agissait là que d'une entreprise purement et uniquement canadienne. Le danger vient de ce qu'on y joint l'intervention possible des États-Unis. Or tout le monde sait que dans une entreprise où le Canada, peu riche en hommes et en argent, est partie avec la plantureuse République, les chances sont que le plus fort domine, et même assure-t-on le plus faible; et le plus faible, c'est nous.

Le gouvernement se défend de montrer son jeu; nous ne savons pas encore si M. King est pour l'intervention des États-Unis, ou s'il y est opposé. Un ancien ministre conservateur, M. Manion, a voulu avoir l'autre jour en Chambre si les paroles du ministre de l'Intérieur, M. Stewart, prononcées à Windsor, exprimaient la politique du gouvernement. M. King a répondu au Dr Manion que la politique du gouvernement serait communiquée directement au Parlement, en temps et lieu.

L'attitude du ministre de l'Intérieur était pourtant bien catégorique. A Windsor, l'Hon. M. Stewart avait dit: "Le temps est venu de creuser le St-Laurent. L'énergie provenant de cette entreprise en profiterait tous les frais. Il n'y a pas moyen d'excuser d'autres retards." C'est, en d'autres termes, admettre la nécessité de canaliser le fleuve canadien. Or, on sait que les États-Unis attendent à la porte que le Canada invite la grande voisine à assumer une part des frais de la vaste entreprise.

Le danger à redouter de cette intervention des États-Unis est l'emprise qu'aura sur nous, et sur nos propres affaires canadiennes l'intérêt américain. Le journal "La Patrie" disait que dans tout cela, il nous faut tenir compte d'une opinion d'un grand poids formulée l'autre jour encore par le premier ministre Ferguson d'Ontario. Pressé en Chambre de manifester son attitude à l'égard du projet de canalisation du St-Laurent, M. Ferguson a déclaré: "Chacun sait ce que je pense du plan de canalisation de la route du St-Laurent. Nous ne devrions permettre à aucune puissance étrangère d'acquiescer un contrôle sur la moindre parcelle de la souveraineté canadienne."

Notre Province de Québec est également réfractaire au projet de faire partie liée avec les États-Unis pour tout ce qui peut affecter notre grande voie fluviale. M. Taschereau, le premier ministre de Québec, partage également l'opinion de M. Ferguson contre l'intervention des États-Unis.

Comme le remarque avec justesse le confrère montréalais, l'objection fondamentale de M. Ferguson est aussi la principale objection que notre Province oppose à l'exécution de cette entreprise avec la collaboration des États-Unis. Quand on aura exécuté ces grands travaux en société avec les États-Unis, n'auront-ils pas acquis des droits sur la section toute canadienne du fleuve St-Laurent? se demande "La Patrie".....

Nous espérons que la session ne se terminera pas sans que le Parlement fédéral ait pris position sur ce projet de canalisation du fleuve en collaboration avec nos redoutables voisins. Le problème est posé de conséquences.

Joseph Barnard

NOTES OUTAOUAISES

UN PROBLEME ANGLAIS OU LA MISERE NOIRE

Mon ami le Liseur m'est arrivé aujourd'hui avec un air tout absorbé. — Cette Madame Murray, dit-il, pourra se vanter d'avoir fait du bruit dans Landerneau, sans parler du voyage du Prince de Galles..... Je ne comprenais rien à ce qu'il disait, et je le priai fermement de s'expliquer, ou de changer de propos et d'allure. — Mais puisque je te dis que c'est de Mme Murray que je parle, fit-il avec impatience. Mme Murray, dont toutes les revues anglaises citent des extraits ces jours-ci, des extraits de son article dans le Nineteenth Century sur la misère des mineurs en pays de Galles, par exemple, et dans le nord de l'Angleterre. Je t'en ai parlé la semaine dernière lorsque les journaux ont annoncé que le Prince allait se rendre sur place pour s'enquérir de la situation..... — Tu veux dire que lorsque les dépêches de Londres nous ont appris que l'héritier du trône allait partir pour les régions minières, l'article de Revue dont tu me parles avait déjà paru? — Depuis trois semaines au moins, et tout le pays en parlait. Mais je vois que tu as déjà oublié ce que je t'ai rapporté à ce sujet l'autre jour. Je vais donc être obligé de recommencer pour te rafraîchir la mémoire.

Madame D.L. Murray est une anglaise qui s'occupe d'œuvres sociales, du "social work", en général, surtout au bénéfice des femmes pauvres et malades. Elle réside à Londres, mais fait des voyages dans les régions qui l'intéressent, et c'est ainsi qu'elle a été mise au courant de la triste situation des régions minières, depuis que la plupart des mines de charbon sont fermées. — Fermées, dis-tu? Depuis quand, et pourquoi cela? — Pauvre ignorant, me répondit mon ami. Je gage que tu ne sais même pas que pendant plusieurs années le nombre des chômeurs anglais a dépassé le chiffre de douze cent mille, et qu'il se tient encore aujourd'hui plutôt au-dessus du million. Cela dure depuis sept ou huit ans au moins, de sorte que tu peux t'imaginer que les mineurs et leurs familles ne sont pas gras.....

— Mais de quoi vivent-ils? — D'une sorte de charité que leur fait le gouvernement, sous certaines conditions assez rigoureuses. Par exemple, il faut que le chef de famille puisse prouver qu'il a cherché honnêtement à se procurer du travail, c'est-à-dire qu'il s'est présenté à deux bureaux de mines au moins, en demandant qu'on l'engage. Dans la plupart des cas, ces bureaux sont fermés, depuis des années, mais il faut s'y rendre et prouver par témoins, ou faux serment, qu'on y a été refusé. Ceux à qui répugne le faux serment accomplissent cette promenade, généralement de deux ou trois milles à pied mais ils se traînent, car ce sont des hommes qui n'ont pas mangé un vrai repas depuis la fin de la guerre, ou à peu près. Les genoux leur flagellent et ils gémissent, car ils n'ont pas de sous-vêtements, dit Mme Murray.

— Mais comment, ils ne mangent pas? — Ceux qui jurent avoir fait la promenade au bureau vide et avoir été refusés peuvent toucher une aide allant jusqu'à cinq ou six dollars de notre argent, par semaine. C'est assez pour payer le loyer, et acheter un peu de viande. Mais quelle viande! Autrefois dit Mme Murray, pour un chelin on avait des ossailes assez grasses, qui pouvaient faire le fond d'un repas. Mais aujourd'hui, où le boucher est aussi pauvre que sa clientèle, ce qu'il met dans la balance ne vaut pas le tiers d'autrefois. Si c'était en France — dit Mme Murray — la ménagère saurait par cent moyens ingénieux rendre ce mélange potable. Elle enroulerait de farine chaque morceau le ferait frire avec des légumes, bref, un peu au feu savoureux en sortirait. Mais chez nous, tout cela est jeté dans l'eau et bouilli longuement, après quoi chacun y trempe son pain, s'il en a. A ce régime, tout le monde est affaibli, amaigri, et la maladie a beau jeu. Surtout si l'on tient compte du manque de confort de ces logements dont chacun ne comporte que deux pièces, l'une pour dormir, et l'autre pour..... le reste.

Rien que deux pièces? Mais alors, les cabinets d'aisance? — Derrière la maison, cher ami, un édifice par six familles; je cite toujours Mme Murray. Rien d'étonnant à tous les rhumes et phisises qu'on y attrape, n'est-ce pas? — Les enfants, dis-je, doivent être fort exposés. — Le sort des enfants est peut-être ce qu'il y a de plus triste. Pense à ce simple détail: comme les privés sont à l'extérieur, lorsqu'il fait froid et humide dehors, aurais-tu le cœur d'y envoyer un petit qui les demande? N'ayons pas peur des mots; le pot, dit de chambre, en anglais "chambers" est inconnu en ces régions. L'enfant choisit son petit coin dans la maison, et je te laisse à penser le reste. De plus, pour les bébés, il n'y a pas de linge pour faire des "couches". Ces mères de famille écrivent à Mme Murray et autres personnes charitables: "Avant tout, de vieux mouchoirs, de vieilles chemises, pour faire des couches. Il n'y a pas deux couches pour quatre ou cinq mille enfants." Je parle ici de mémoire, mais Mme Murray ne mâche pas les termes. — On a voulu dénigrer ces pauvres femmes, dit-elle, qui ont un bébé à peu près chaque année si toutefois il arrive à terme, car elles sont elle-mêmes des demi-squelettes. On leur reproche de ne pas laver et baigner leurs bébés, et autre chose, que vous devinez, avec ces dysenteries constantes. Mais les pauvres femmes n'ont elles-mêmes d'autre linge que leur robe! Elles refusent d'aller voir le médecin parce qu'il verrait qu'elles n'ont rien sous leur robe, l'une d'elles m'a expliqué cela par lettre et elle avait un cancer à la poitrine. Je l'aurais d'aller se faire soigner, et j'ai fini par y aller à mes frais, dit Mme Murray. Je l'ai fait mettre à l'hôpital, mais il était trop tard, elle est morte, toute consolée d'avoir une chemise sur le corps. "Une autre conservait précieusement sa chemise de noces pour se faire enterrer plus tard; elles sont toutes comme cela, la décence dans la mort leur tient à cœur. Mais son mari avait une maladie de peau et saignait sous ses rudes habits, un mari qui travaillait de temps en temps, quand la mine ouvrait. Elle lui a sacrifié sa chemise pour protéger sa peau. Mais je parle de maris. Ils font leur possible, et l'un d'eux a même consenti joyeusement à faire de la prison, au "workhouse", pour que sa famille se trouvât officiellement sans soutien. Alors, sa femme a reçu cinq dollars par semaine. Maintenant, ceux qui travaillent, dans les régions moins ruinées par la crise des marchés du monde, sais-tu comment ils travaillent? Ils partent à cinq heures du matin. Il faut donc que la femme se lève une heure plus tôt pour préparer le déjeuner. Elle se recouche et se relève pour envoyer les enfants à l'école. A midi, le père revient, noir de charbon des pieds à la tête. Elle a préparé de l'eau chaude, et elle le débarbouille et frotte, demi-nu et debout au milieu de la salle à manger. Ensuite l'ainé des garçons part à son tour pour la mine..... s'il y a une mine qui travaille. Sinon, le grand garçon, eh! bien, il tourne mal, et les filles du village s'en ressentent, je n'insiste pas là-dessus. Mais cette jeunesse est cynique et désespérée, et ce n'est pas le père qui insistera pour faire de son fils un mineur à son tour. On "loafe" donc, et on crève. Cela dure depuis huit ou dix ans, et ils sont encore plus d'un million. Cherche la solution.

— La mort graduelle, ou l'émigration aux Dominions, fis-je pensivement. — Ce ne sont pas nos unions ouvrières internationales, c'est-à-dire américaines, répondit mon ami, qui iront chercher ce pauvre monde pour le sauver de la famine et de l'abjecte misère anglaise. C'est en tout cas un problème, social d'une extrême acuité. Commencé à saisir par exemple, à quoi pensait M. Stanley Baldwin, l'an dernier, quand il fit le tour du Canada? Et le colonel Amery, ministre du Colonial Office? Tant d'autres personnages qui passent chez nous, discrètement ou verbeusement? "Le miracle canadien" qui guérira la plaie anglaise. Ce n'est pas ragoutant comme perspective. Mais me blâmerais-tu si je te dis que j'ai le cœur serré depuis que j'ai lu cet article et que je l'ai relu en extrait dans

Les Pincées

Lorsque toutes les sortes de machines volantes auront été au pôle nord, il sera temps que nous nous préparions à y aller en sous-marin.

A voir l'état des finances françaises, l'on dirait que le franc n'est pas près de savoir que la guerre est terminée.

"L'homme ne vit pas seulement de pain," nous dit l'Evangile du premier dimanche de Carême. A voir ce qui se passe de nos jours, tout le monde doit savoir cette vérité par cœur. Mais tout le monde sait aussi oublier ce que l'Evangile ajoute: "Mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu!"

PROBABLEMENT

"Garçon, que veulent dire tous ces points noirs sur mon céleri?" — "Ma foi, Monsieur, ce doit être ces vitamines dont tout le monde parle aujourd'hui!"

LE PINCEUR

Comment on se perd

Je lis ce qu'il me plaît de lire, cela ne regarde personne..... — Comment! cela ne regarde ni votre père, ni votre mère, ni vos maîtres, ni votre curé! Mais à ce compte-là, quand vous tombez dans la rue et qu'un passant charitable vous tend la main; quand vous êtes en danger de vous noyer et qu'un camarade se jette à l'eau pour vous sauver, pourquoi ne dites-vous pas aussi à tous ces braves gens, qui viennent se mêler et si utilement de vos affaires: "Cela ne vous regarde pas.....?"

Et quand ceux qui ont pour devoir de vous instruire, de vous soutenir, de vous défendre du mal vous dénoncent vos ennemis en vous disant: "Prenez garde à vos lectures; vous répondrez: "Cela ne vous regarde pas?" Ce serait leur refuser le droit qu'on accorde à tout honnête homme, celui de crier: Au feu, quand la maison brûle. Ce serait refuser à vos meilleurs amis le droit de vous rendre service. Or, vous savez, ce droit est un de ceux auxquels, de par Dieu, ils ne peuvent pas renoncer.

Nouvelles voies du Canadien National

On construira 691 milles de nouvelles voies

La Province de Québec ne semble pas inscrite au budget

Ottawa, 17.—Le bill des embranchements du Canadien National sera présenté demain devant la Chambre des Communes par l'Hon. C.-A. Dunning, ministre des Chemins de Fer; on y pourvoit à la construction de 691 milles de voie ferrée dans six provinces du Canada. A elle seule la Saskatchewan prendra 400 milles de ces embranchements, tandis que l'Alberta en prend 148 milles, l'Ontario, 35 milles, la Colombie-Britannique, 41 milles, la Nouvelle-Écosse, 67 milles; et l'Île du Prince-Édouard, 10 milles. Le coût total de la construction sera de \$28,740,000.

me autre Revue Britannique? On a envie de dire, à la canadienne, et surtout à la catholique: "Eh! Qu'ils viennent, on les fera toujours manger et se chauffer." Oui, mais les hôpitaux et les prisons regorgeront de pensionnaires..... — Je l'admets, mais ce ne sera que l'affaire d'une génération. Les suivantes seront assainies par l'ambiance et le climat canadiens..... — Dieu l'entende, mon ami, et qu'il les protège et les soulage en attendant.

De la beauté, plein un livre

"PAR TERRE ET PAR EAU"
Par Claude Melançon

Depuis qu'on a malicieusement défini le Français, "un monsieur bien vêtu, bien poli, qui ignore la géographie", les écrivains de France se sont appliqués à écrire pour la jeunesse, des livres destinés à lui faire connaître sa patrie d'abord puis l'étranger. Les récits de voyage et d'aventures se sont multipliés depuis Jules Verne. Autour de quelques héros qui concentrent l'intérêt, c'est un défilé de scènes locales, de mœurs nationales, de produits des divers climats, qui se gravent dans les jeunes mémoires et qui fournissent pour toute la vie des connaissances variées très utilisables dans la conversation, dans d'autres commerces aussi.

C'est un ouvrage de ce genre que vient de lancer un Canadien français, M. Claude Melançon, pour faire mieux connaître les beautés de notre province à nos jeunes et à leurs parents. Nous ne sommes pas précisément des chauvins, nous, du Québec. Au moment où les touristes étrangers viennent de partout admirer nos paysages de montagnes, de lacs et de mers, il n'y a plus que nous à n'en être pas curieux et à dépendamment courir ailleurs chercher les plaisirs fatiguants de vacances snobs.

Quantité de nos professionnels du voyage ne se sont pas encore rincé l'œil à admirer les Laurentides, la Gaspésie, le Saguenay. Pour ces brevets badauds, seuls les Adirondacks existent et Old Orchard et les autres linteaux américains, d'où l'on revient essouffés, les jours de repos finis.

M. Claude Melançon, très louablement, veut révéler le Québec aux Québécois. Dans un livre jeune, de 210 pages, bien illustré, imprimé sur papier de luxe et préfacé par l'Hon. M. Cyrille Délogé, pour bien montrer que c'est une oeuvre d'éducation, il promène à travers la province un, puis deux, puis trois enfants et leurs lecteurs. Il nous fait voir le montagnard Nord de Montréal, puis Montréal, puis Percé, Anticosti, la Côte Nord, le Saguenay, enfin Québec. En route nous entrevoyons les paroisses du bas du fleuve et de la Baie des Chaleurs, le beau Bic, Carleton et les légendes et les points d'histoire.

Ces notes historiques semées partout, au hasard des visites, sur le vieux Montréal, sur Anticosti, etc., rehaussent de beaucoup la valeur du livre, et comme l'auteur veut faire une oeuvre éducative totale, il ne se contente pas du passé, n'étant pas de ces faux idéalistes qui crient toujours: "En arrière, marche!..." Non, il multiplie les leçons de débrouillardise, de force morale et de gentillesse, sans précloter, sans avoir l'air d'y toucher, d'un petit mot qui colle en passant.

L'intrigue sur laquelle toutes ces jolies choses se greffent est un peu bien cinématographique, c'est l'enlèvement par des bandits, sur l'île Bonaventure d'un petit Montréalais en vacances et d'une petite Française escapée d'un hypothétique naufrage. Jetés dans un canot, les enfants sont promenes dans le Golfe, que nous visitons ainsi plus agréablement qu'eux-mêmes, puis ils se font séquestrer au fond du Saguenay, dans une hutte, en attendant qu'une rançon formidable vienne les libérer. Mais voilà bien que le garçonnet retrouve un gamin qu'il a sauvé d'une mauvaise passe, à coups de poings, avant de quitter Montréal. L'évasion se décide vite; elle réussira grâce à la complicité d'un sauvage (j'aimerais mieux un simple guide) insulté par le chef de la bande. Nouvelles péripéties, nouveaux trucs de Robinson mal pris, jusqu'à ce qu'un avion les transporte à Roberval, où l'oncle, le télégraphe, la police, le Canadien National et toute la civilisation se mettent en branle pour rassurer le papa de la petite Française, lui-même assailli en Antibibi, et pour nous transporter à Québec, à la fin du livre. Le Sauvage ajoute encore du pittoresque au dernier acte du drame; espérons que le livre ne se lira pas trop en France tout de même.

Dieu merci, c'est pour notre jeunesse que cette leçon de choses est rédigée par un homme pratique, qui aime son pays et qui veut mieux que nous, à nos côtés, nous faire partager ses connaissances et ses sympathies. — Dieu l'entende, mon ami, et qu'il les protège et les soulage en attendant.

Et quand on voudra que la Gaspésie s'ouvre tout entière, continue un livre, il suffira de 150 milles de rails, d'Amqui à Gaspé, où l'on arrivera à son port. Alexandre Dugré S.J.

Pour abolir les rentes seigneuriales

Requête en ce sens de tous les secrétaires municipaux

A une assemblée générale des membres de l'Association des Secrétaires-Trésoriers de Municipalités rurales de la province de Québec, tenue à Phôtel de Ville de la cité des Trois-Rivières, le 15 février 1929, sous la présidence de M. Lud. Bergeron: —

Attendu que les journaux de ce jour ont en un nouveau bill présenté à la législature de Québec, par M. R.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, intitulé: "Loi abolissant les rentes seigneuriales";

Attendu que cette loi ferait disparaître le régime féodal de cette province ce qui devrait être généralement bien vu de toute sa population;

Attendu que le promoteur de ce bill spécifique entre autres avantages, celui que les débiteurs en soldant leur dette n'auront pas à payer de frais aux notaires mais que le paiement de cette rente se fera avec les taxes municipales par le ministère des secrétaires-trésoriers;

Attendu que le dit bill ne spécifie pas de rémunération aux secrétaires-trésoriers pour le surplus du travail qu'on veut leur imposer et qu'il est à prévoir qu'on agira, envers eux dans ce cas comme on a toujours agi dans le passé, exemple: — listes électorales, rapports des statistiques, etc., etc., pour la confection desquels les secrétaires ne reçoivent pas un sou et qu'on emploiera encore, pour les forcer à un travail non rémunéré, la coercition par l'amendé ou la prison;

Attendu que le salaire des secrétaires-trésoriers pour 90 pour cent des salaires de la dite proportionnelle du travail qu'ils font;

Attendu qu'il n'appartient pas aux municipalités de pourvoir à cette rémunération, mais aux créanciers des dites rentes qui ont toujours jusqu'à aujourd'hui, payé pour en faire faire la collection;

Il est proposé par M. J.-A. Ferron, secondé par J.-U. Grégoire et résolu unanimement que l'Association des secrétaires-trésoriers de la province de Québec approuve et recommande la passation de la dite loi en général;

Qu'elle recommande, en particulier, la perception des dites rentes soit faite par le ministère des Secrétaires-Trésoriers avec une rémunération proportionnelle au travail qu'on leur confiera, cette rémunération devant être payée par les créanciers des dites rentes ou par le gouvernement lui-même;

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée au Premier Ministre de la Province, au chef de l'opposition, au Sous-Ministre des affaires municipales, à M. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe et à chacun des quotidiens de la Province.

(Signé): Lud. Bergeron, Prés. J.-A. Labissonnière, Sec.

RETRAITES FERMEES—Au Couvent de Marie-Réparatrice, 119, rue St-Charles, Les Trois-Rivières:

Jeunes filles— Du 22 au 26 février, prêchée par un Père du St-Sacrement

Du 1er au 5 mars par un Père du St-Sacrement

Du 15 au 19 mars par un Père Jé-

suite.

Du 22 au 26 mars par un Père Oblat

Du 9 au 13 avril par un Jésuite.

JEUNES FLEES—Du 19 au 23 par un Père

Bénédictin.

secondaires et primaires, si nos écoles possédaient des bibliothèques.

Les clichés de jolis paysages et les dessins de Melançon, un Gaspésien, entraînent encore à la lecture, M. Melançon est un grand ami de la Baie des Chaleurs. S'il peut communiquer son feu sacré à ses amis du Canadien National pour qu'ils se chargent enfin du transport de toutes sortes de choses de Matapédia-Gaspé, tout sera pour le mieux sur la côte et sur le papier.

Et quand on voudra que la Gaspésie s'ouvre tout entière, continue un livre, il suffira de 150 milles de rails, d'Amqui à Gaspé, où l'on arrivera à son port. Alexandre Dugré S.J.

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

Grains de Semence pour 1929

(Notes des fermes expérimentales)

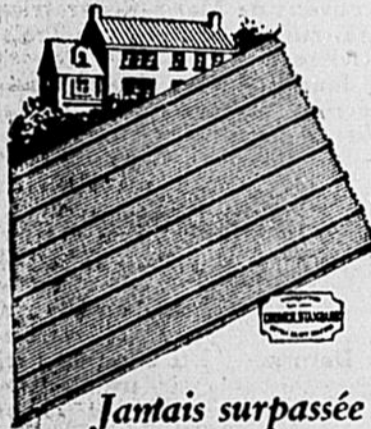
Le cultivateur prévoyant met à profit les journées d'inactivité que lui imposent les tempêtes de l'hiver pour faire un calcul soigneux de la quantité de semence qu'il lui faudra pour les semailles le printemps suivant.

Cette question n'est plus à discuter. On ne peut obtenir les meilleurs rendements de la récolte de grain que si l'on déploie les meilleurs efforts dans la sélection des semences employées et dans la préparation du sol.

Beaucoup de variétés et d'espèces de grains ont été essayées à nos collèges d'agriculture, aux fermes et aux stations expérimentales.

Il y a deux variétés d'avoine qui ont une valeur à peu près égale, ce sont la Victoire et la Bannière.

Recouvrez cette année avec la TOITURE ECONOMIE



Jamais surpassée en apparence, permanence et sûreté

Dollar pour dollar, vous ne pourriez faire un meilleur placement qui ajouterait plus de valeur à votre propriété.

Eastern Steel Products Limited 1335 Avenue Delorimier Montréal

plus de 62.13 boisseaux pendant une période de quatre ans.

En fait d'orge, (à deux rangs), la Charlotte town no. 80 et la Duckbill sont celles qui ont le mieux rendu; elles ont rapporté en moyenne 48.76 et 38.49 boisseaux respectivement pendant une période de six ans.

Chez les blés, le Blanc de Russie et le Fift rouge hâtif sont ceux qui ont donné les meilleurs rendements parmi les variétés sans barbe.

En fait de sarrasin, le Tartare et la Bale d'argent sont deux variétés qui paraissent à peu près égales pour les conditions de l'Est.

Pour les pois de grande culture, le MacKay et la Tige d'Or sont deux variétés qui devraient donner des rendements satisfaisants.

Pour les fèves, l'Oeil jaune hâtif qui est la meilleure variété dans des conditions moyennes, convient très bien.

Pour les navets, nous recommandons les variétés suivantes pour les conditions de l'Est: Bangholm résistant à la hernie de la racine.

Les recettes des producteurs sont toujours proportionnelles au prix de revient, et l'un des meilleurs moyens d'abaisser le prix de revient est d'employer la bonne semence nettoyée de ces variétés qui conviennent le mieux au district ou à la province où l'on opère.

W.-W. Baird, Régisseur, Ferme exp. fédérale, Nappan, N.-E.

Les assolements et la pourriture de la racine du blé

(Notes des fermes expérimentales)

Personne aujourd'hui n'ignore que l'on obtient de plus fortes récoltes lorsqu'on suit un bon assolement, c'est-à-dire lorsque les plantes se suivent dans un bon ordre sur un même champ.

C'est par quantités infinies que végétaux microscopiques champignons et bactéries — se trouvent dans le sol.

Quand quelqu'un vous aura offensé, pardonnez lui tout de suite et de bon cœur.

de certaines plantes. Les champignons qui causent la pourriture de la racine du blé sont de ce nombre. Lorsque le blé revient sur le même champ pendant un certain nombre d'années, ces champignons qui causent la pourriture de la racine s'accroissent à tel point qu'ils peuvent causer de grandes pertes.

Les études faites par les laboratoires fédéraux de pathologie végétale ont démontré que les champignons de la racine de la racine ne se trouvent qu'en quantités insignifiantes dans les champs où le blé vient après un labour du gazon vierge, mais ils augmentent beaucoup dans les deuxième, troisième et quatrième récoltes.

Lorsque le blé de printemps se succède à lui-même plusieurs années de suite sur une terre depuis longtemps déjà cultivée, la pourriture de la racine s'aggrave.

G.-B. Sanford, Pathologiste en végétaux Laboratoire fédéral, Edmonton, Alta.

BEURRE ET FROMAGE

Production de 1928 — Valeur estimée: \$30,098,541.

Québec, 13 février, 1929. — On trouvera ci-après une estimation préliminaire de la fabrication du beurre et du fromage en 1928.

Le nombre de vaches qui ont alimenté ces fabriques a été de 721,294 en comptant celles dont la production a servi à faire du beurre dans quelques villes.

Le nombre de livres de beurre fabriqués a été de 54,904,046 lbs, comparé à 55,018,768 lbs l'année précédente, soit une diminution de 194,722 lbs.

Province de Québec, pour vérification, compilation et publication. Les chiffres ci-dessus nous sont transmis directement par les inspecteurs et sont sujets à révision.

Produits Alimentaires

Oeufs et beurre

Table listing food items like Oeufs frais, Extras, Premiers, Storage, Beurre de crémère, etc.

Fromage

Table listing cheese items like Doux Québec, Au morceau, Meule, 5 lbs, Fort Canadien, etc.

Pois

Table listing bean items like Blancs, Bleus, Cassés, etc.

Fèves

Table listing pea items like Blanches, le minot, Jaunes, Sirop et sucre d'érable purs, etc.

Miel

Table listing honey items like Sarrasin, 60 livres, Trèfle, 60 livres, etc.

Graisse pure

Table listing oil items like Tinette, 60 livres, Seaux, 20 lbs, etc.

Volailles

Table listing poultry items like Dindes à rôtir, Dindes à bouillir, Poullets à griller, etc.

Viandes

Table listing meat items like Rôti de porc frais, Lard gras, Jambon, Bacon, Sirloin Steaks, etc.

Marché du Poisson

Table listing fish items like Filets de haddock, Aiglefin, Carrelets, etc.

Poisson gelé

Table listing frozen fish items like Saumon de la Colombie-Britannique, rose, Flétan moyen, etc.

SUR LE CHEMIN DE LA FERME EN ABITIBI

L'Abitibi est un pays minier de grande valeur. On y trouve du plomb, du zinc, du cuivre, du molybdène, de l'étain, de l'or et jusqu'à du grenat.

L'Abitibi est un pays de forêts qui des Laurentides s'étendent jusqu'à la Baie d'Hudson. Ces forêts sont coupées de cours d'eau qui permettront un développement ultérieur de pouvoirs hydrauliques considérables.

Le sol de cette vaste étendue forestière et minière est généralement exempt de roche: c'est une terre grise qui pousse à pleine clôture les grains, les légumes, les légumineuses, les foin et surtout les trèfles.

Cette région minière, forestière est donc aussi une région agricole qui deviendra très importante. Déboisée, elle ressemblera, pour la qualité du sol, la topographie et le climat, aux fameux champs de blé de la Saskatchewan.

Dans la partie centrale de ce pays d'avenir, une bonne route partant de la gare LA FERME, longe la voie du Chemin de fer National du Canada, traverse le Canton Trécesson et se rend jusque dans le canton Berry.

Le long de cette route, sur des terres parties engrêlées prêt au labour, partie en bois vert, quarante grosses familles pourraient établir et devenir en peu d'années des agriculteurs en train de s'enrichir.

Ces terres, sur une bonne route toute faite, près d'un ruisseau, dans une région qui aura bientôt sa chapelle, ses écoles, ses magasins, son village enfin, le gouvernement les donne pour \$60.00, dont \$10.00 comptant et la balance en cinq ans; en plus le gouvernement paiera pour une partie de leur défrichage; de leur labour, voire même pour le seul fait d'y résider. C'est un très beau pays, élevé, d'aspect invitant.

Ces agriculteurs pourraient devenir les fournisseurs des gros chantiers et des centres miniers de l'Abitibi.

Ces terres, sur une bonne route toute faite, près d'un ruisseau, dans une région qui aura bientôt sa chapelle, ses écoles, ses magasins, son village enfin, le gouvernement les donne pour \$60.00, dont \$10.00 comptant et la balance en cinq ans; en plus le gouvernement paiera pour une partie de leur défrichage; de leur labour, voire même pour le seul fait d'y résider. C'est un très beau pays, élevé, d'aspect invitant.

Ceux qui louent des terres à gros prix, ceux qui paient de gros loyer en ville ou ils étouffent par manque d'air pourraient essayer de s'emparer des richesses minières, forestières, agricoles de la région abitibienne. C'est à nous, mais à la condition qu'on s'en empare.

Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 29, rue Hart, Trois-Rivières

Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 29, rue Hart, Trois-Rivières

UNE BELLE HERBE A PELOUSE

Il n'y a peut-être pas de graminée supérieure à l'espèce que l'on appelle agrostide pour l'établissement des pelouses: il existe deux variétés d'agrostides de haute valeur, l'agrostide de l'Île du Prince-Edouard qui est appelée en botanique Agrostis tenuis et l'agrostide veloutée ou agrostide des chiens Agrostis canina.

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire Victor Abran Téléphone Bell 717 Argent à prêter, assurances, collection, etc.

Notaire J. U. GREGOIRE Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988-j

Médecin Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Spécialité: Chirurgie générale infantile.

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions.

Chirurgien-Dentiste Dr J. H. BELAND Tél. Bureau: 658 Résidence: 2274

Chiropaticiens A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropatique Trois-Rivières

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m.

Notaire Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

Médecin Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Assurances Générales A.-J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons.

Avocats Robert Trudel Albert Paquin Trudel & Paquin Avocats et Procureurs

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Avocat Roger Bisson Avocat et Procureur 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.

Comptable et Liquidateur Henri Bisson Tél. 329 Casier Postal 640

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.

Avocat Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges Tél. 1299-J

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Légende du patois Canadiens-français

Je sais que même aujourd'hui les preuves ne manquent pas pour attester que notre parler n'est pas un patois, mais on pourra plus facilement nous produire quelques expressions, parmi celles que j'ai citées par exemple, pour nous prouver qu'un Français ne nous comprendrait que difficilement. Mais en examinant notre langue en général, peut-on nous accuser de parler patois? Me défendre moi-même dans cette cause serait m'exposer à n'être pas écouté. Le proverbe: "vanté par soi-même" a toujours son application dans la vie pratique. Je produirai donc

des opinions étrangères en plus grand nombre que celles de nos compatriotes.
La Potherie, en 1720, et Charlevoix, en 1720, témoignent qu'aucun accent ni aucun dialecte provincial n'existait alors dans la Nouvelle-France. Le marquis de Montcalm écrit dans une de ses lettres: "J'ai remarqué que les paysans canadiens parlent très bien le français."
"Dix mille Bretons et Normands défrichaient et labouraient le sol de la province de Québec pour en tirer la nourriture, le vêtement et l'abri en attendant de devenir, en 120 ans, un groupe autonome de quatre millions dont le pieux et inaltérable attachement à la langue et aux traditions françaises restera un des phénomènes saisissants de l'histoire du monde" (L'honorable H.-S. Bédard, au pa-

lais de Versailles, novembre 1924.)
M. Thomas O'Hagan, dans "Intimacies in Canadian Life and Letters", lance contre la légende du patois canadien-français un argument a pari fondé sur le sens commun. "Nous devons confesser que nous n'avons jamais été capables de comprendre pourquoi la civilisation et les développements des colons français sur les rives du St-Laurent au Canada, auraient abouti à la formation d'un patois, tandis que les colons anglais qui s'établirent d'abord dans le Massachusetts et la Virginie auraient réussi à conserver l'anglais de Shakespeare, de Pope et d'Addison".
Et plus loin: "Pourquoi le français parlé sur les rives du St-Laurent ne vaudrait-il pas comme pureté l'anglais parlé à la même époque à Jamestown, Virginie, ou dans la baie du Massa-

chusetts? Oseriez-vous dire que les premiers colons de la Virginie et du Massachusetts étaient intellectuellement supérieurs à ceux qui fondèrent la Nouvelle-France? Nous réprouons qu'un grand nombre de pionniers de Jamestown étaient des forçats; et ce n'est pas généralement aux forçats que nous nous adressons pour trouver la supériorité d'intelligence et pureté de langue."
Tout récemment, après avoir souligné que les institutrices de l'Ontario suivent des cours de langue et de littérature française au couvent de Jésus-Marie, à Sillery, un journal américain, le "Boston Herald", fait les réflexions suivantes: "C'est reconnaître pratiquement que le français des gens instruits du Québec, est aussi bon que le français de Paris. Il peut y avoir quelques légères différen-

ces, tout comme le français de Stratford-atte-Bow à l'époque de Chaucer était différent de celui qui était parlé à Tours et Orléans; mais s'il y a une différence, elle est en faveur du Canada. Là on entend la bonne vieille langue de Bossuet, pure et sans mélange. Ceux qui apprennent à la parler apprendront à parler un bon français et ils n'auront aucune difficulté à se faire comprendre où cette langue est d'usage."
Voici une preuve de ce qu'avance le "Boston Herald". Les Anglais qui parlent français l'ont appris soit en France, soit chez eux de précepteurs français. Ils ne l'ont pas appris au Canada, en tous les cas. Ils parlent en outre le français moderne. Quand, par exemple, le prince de Galles, le gouverneur général ou quelques grands visiteurs parlent français, ils sont compris de leurs auditeurs canadiens et réciproquement leurs interlocuteurs canadiens se font comprendre d'eux.
Après quelques opinions anglaises ou américaines, notons quelques remarques d'écrivains, de journalistes ou d'orateurs français. On sait que les Français, d'ordinaire, distribuent très parcimonieusement leurs louanges à ceux qui vivent en dehors de la France ou de son contrôle et mesurent leurs félicitations sincères ce qui n'est pas fait par eux.
Mire Lahouri, dans "Je suis Tout", trouve très plaisant le dédain qu'ont beaucoup d'Anglais et d'Américains pour le parler de ses frères canadiens... et il continue: "En un sens, la langue du Canada, avec ce qu'elle a d'archaïque, d'un peu rustique et qui lui vient sans altération sensible des ancêtres, est peut-être plus vraiment française que la langue des boulevardiers."
René Bazin pendant un voyage à Montréal, ne put s'empêcher de déclarer: "L'on a mérité de vos paysans quand on a dit qu'ils parlaient mal; je trouve qu'ils parlent mieux qu'un grand nombre que je connais."
Un autre voyageur, monsieur Victor Forbin, journaliste français, qui participa à la "Liaison Française", organisée par l'Action Catholique" en juillet 1927, écrivit dans la Revue des deux Mondes un long article sur le Canada dans lequel il dit particulièrement: "J'étais arrivé au Canada avec cette idée que seuls les Canadiens élevés en France parlaient une langue pure et que tous les autres n'employaient qu'une sorte de patois qui me serait difficilement intelligible. Je suis confus d'avoir accueilli cette absurde légende. Au cours de ma randonnée, j'ai eu maintes occasions de m'entretenir avec des ouvriers et des paysans et j'ai été stupéfié de constater qu'ils parlaient exactement la même langue que moi et que, pour être plus précis, nous employions le même vocabulaire. J'ai fait cette constatation aussi bien chez les cultivateurs de l'île d'Orléans que dans la prairie de l'Ouest". (Vous savez la distance qui sépare ces deux endroits)... "Il se peut, continue M. Forbin, que des paysans au Canada parlent un patois qui, par ses archaïsmes et ses anglicismes, m'aurait été incompréhensible; mais ces paysans-là ne se sont pas rencontrés sur mon chemin, et partout, dans les villes comme dans les campagnes les plus reculées, je n'ai éprouvé la moindre difficulté à échanger des idées même sur des sujets qui sortaient de la banalité des conversations courantes". Demandez à ceux qui ont voyagé beaucoup s'ils peuvent en dire autant de la France.
Le chanoine Stéphane Coubé renchérit: "J'ai entendu des orateurs canadiens parler le français le plus moderne et le plus pur avec une élégance qui ferait honneur à nombre de nos députés."
C'est encore le Chanoine Coubé qui écrit à la veille d'un voyage en Canada: "Je parlerai et l'on me parlera français qui est la langue des Franco-Canadiens. J'entendrai bien quelques formules désuètes et quelques tournures archaïques, mais loin d'être des corruptions de notre langue, ce sont des locutions authentiquement importées de France par les colons normands, picards, bretons, mannois, poitevins et saintongeais du dix-septième et du dix-huitième siècle. Elles ont leur saveur et leur couleur pittoresque; elles fleur-

issent le bon parler français du temps jadis."
Dumont Bilden, dans "Paris-Canada", dit la même chose: "Nous retrouvons dans son langage des grâces désuètes et provinciales qui nous touchent."
Une autre opinion est celle que M. François Provincial met dans la pensée d'un personnage de roman "Si la province de Québec renferme d'adorables archaïsmes qui flairent bon notre vieux langage, les écoles devront travailler à proscrire ces tournures par trop anglaises. Nous sommes coupables, à Paris, des mêmes complaisances pour nos voisins d'Outre-Manche, avec nos "squares", nos "High Life Tailor", nos "garden-party", nos "five o'clock", nos "steep-chase", nos "challenge", nos "foot-ball", et tout le jargon sportif, nous n'avons pas, nous, l'excuse d'être un peuple naissant, mêlé aux Anglais. Ici (au Canada) la bonne société parle comme à Paris... Ce que je constate, d'après des scrupuleuses enquêtes, dont j'ai vu le relevé, c'est qu'il y a, au Canada, moins d'illettrés qu'en France... Les Canadiens qui peuplent les établissements scolaires parleront mieux que la génération adulte, qui a dû peiner pour créer sa situation actuelle. Nous aurions mauvaise grâce à nous moquer d'eux et à faire chorus avec les Américains dédaigneux qui leur reprochent leur patois..."
Ce dédain américain reçut, en 1908, à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain, une leçon qui vaut la peine d'être rappelée ici.
Après avoir parlé en anglais, l'ambassadeur de France à Washington, M. Jusserand, déclara qu'il allait parler dans "leur langue" aux Canadiens venus nombreux à ces fêtes.
La Presse Associée en conclut qu'il s'agit de parler le français, c'est-à-dire le français. Jamais n'eussent pu croire que quelqu'un pût se méprendre sur le sens de mes paroles, puisque, quand je dis aux Canadiens que j'allais parler "leur langue", je parlai aussi à la mienne, qui est la leur. Non; il n'y a pas de doute possible; et j'ai eu trop d'occasions d'entendre leurs discours et de parler avec eux pour n'être pas convaincu de ceci; les berceaux de Québec et de Montréal et les berceaux de Paris, de Lyon ou d'Orléans entendent tomber des lèvres maternelles les mêmes accents, la même langue, le français dont ceux qui le parlent ont raison d'être fiers depuis mille ans."
Comme on le voit, les correspondants de la "Presse Associée" n'avaient pas la moindre connaissance du français. C'est le fait de presque tous ceux qui émanent à tout venant la légende du patois can-

dien-français. Je me rappelle une anecdote à ce sujet:
Une jeune américaine, prétendant connaître à fond le "Parisien French", apprit aux États-Unis, visitait Montréal en compagnie de sa mère. Celle-ci comptait avec fierté sur les connaissances linguistiques de sa fille. Les deux touristes avaient comme cicérone un brave cocher de la métropole, dont elles auraient pu facilement se passer; la jeune fille, qui avait voulu que le guide s'exprimât en français, sans en rien faire paraître, n'y comprenait rien. On arriva au monument Cartier. La mère demanda à sa fille de l'expliquer l'inscription. La jeune fille après lecture répondit: "Ça, je ne puis le lire, c'est du patois". L'inscription se lisait ainsi: "A Cartier, la patrie reconnaissante."
Cette légende du patois canadien-français a la vie dure. Si l'on prétend qu'elle est à l'agonie, il faut admettre que c'est une agonie fort lente. C'est à nous de l'abattre définitivement et cela en ne craignant pas de nous servir du français, de travailler à le conserver intact.
G. Lépine.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Cour de Magistrat,
No 4977
Jeanne Guguay,
Demanderesse
vs
Jean-Baptiste Toutant
Défendeur

AVIS PUBLIC

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le deuxième jour de mars, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, en cette cause en la cité des Trois-Rivières, No 123 rue Des Forges, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause le quatorzième jour de février 1929, consistant en meubles de ménage.
Le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.
Faïda Row.
H.C.S.
District des Trois-Rivière

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin
Négociant en gros
2, Des Forges, Trois-Rivières
Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Joints, Poupées, et Articles de fantaisie.

La Shawinigan Water & Power Company

Le trente-unième rapport annuel du bureau de direction de la Shawinigan Water & Power Company vient d'être soumis aux actionnaires, à leur assemblée annuelle, tenue le 19 février 1929.

L'état financier indique pour l'année une recette brute de \$11,562,331.29 et une recette nette de \$4,848,523.86. Ces chiffres se comparent à \$9,362,828.38 et \$3,294,782.72 respectivement pour 1927 avant la dépréciation. Après avoir fait la part des appropriations habituelles, et pourvu au paiement des dividendes au taux de \$2.00 par action par année, la balance reportée est de \$1,928,344.03.

RAPPORT DES AFFAIRES AU 31 DECEMBRE 1928

ACTIF		Obligations Laurentide Power Co., Ltd.	
Aménagement hydraulique	\$47,629,146.83	1ère hypothèque 5%	7,500,000.00
Immeubles et propriétés	20,469,403.87	Moins: montant racheté par fonds d'amortissement	964,000.00
Machinerie	17,265,977.94		6,536,000.00
Réseau de transmission	16,941,758.56		
Titres d'entreprises filiales et autres	36,183,922.85		
Actif total fixe	138,490,210.05	Obligations 5 1/2% hypothèque générale	1,525,000.00
MOINS: Réserve du capital	11,220,111.50	Moins: montant racheté par fonds d'amortissement	47,500.00
	\$127,270,098.55		1,477,600.00
		Billets payables, Laurentide Co.	10,800,000.00
Actif courant:		Total du passif capital	1 049,403.00
Matériel mobile et équipement	840,815.63	Passif courant:	
Comptes recevables	2,553,683.41	Comptes payables	67,389.84
Prêts à demande	1,045,000.00	Billets payables	1,500,000.00
Argent en mains et en banque	1,537,580.45	Intérêt sur obligations et dividende payable en janvier 1929	1,123,817.25
	5,977,079.49	Intérêt accru	693,750.00
Payé par anticipation	175,885.31		
	\$133,423,063.35	Total du passif courant	3,984,957.09
Examiné et vérifié,		Réserve pour dépréciation et renouvellement	5,239,683.81
SHARP, MILNE & CO.,		Réserve pour assurance feu et accidents	776,043.42
Comptables licenciés,		Compte de réserve Surplus (sujet à déduction pour l'impôt sur le revenu pour les profits de 1928)	1,000,000.00
Montréal, 16 janvier 1929.			1,928,344.03
		Approuvé par le bureau de direction,	\$133,423,063.35
		JULIAN-C. SMITH,	
		W.-S. HART, directeurs	

COMPTE PROFITS ET PERTES — 1928

Recettes brutes de toute provenance		\$11,562,331.29
MOINS:		
Les frais d'exploitation	521,402.41	
Achat d'énergie	2,435,245.65	
Entretien et réparations	572,330.08	
Taxes et assurances	294,280.38	
Frais généraux	436,279.65	
Redevances payées à la province pour régularisation des eaux	204,269.26	4,463,807.43
		7,098,523.86
Intérêts sur obligations	2,025,000.00	
Autres intérêts	225,000.00	2,250,000.00
		4,848,523.86
Porté à la réserve pour dépréciation	800,000.00	
		4,048,523.86
Balance de l'année précédente	1,091,850.36	
Moins impôt de revenu payé	154,512.23	937,338.13
		\$4,985,861.99
Répartie comme suit:		
Porté au compte de la réserve	196,089.96	
Dividendes de l'année	2,861,428.60	
Surplus (sujet à déduction pour l'impôt du revenu)	1,928,344.03	4,985,861.99

OFFICIERS: Les officiers de la compagnie sont: Président, J.-E. Aldred; vice-présidents, Howard Murray, O.B.E., Julian-C. Smith et W.-S. Hart; gérant-général, Julian-C. Smith; trésorier, W.-S. Hart; secrétaire, James Wilson; directeurs, J.-E. Aldred, Maurice-J. Curran, Henry-J. Fuller, Sir Lomer Gouin, K.C. M.G.; W.-S. Hart, Sir Herbert-S. Holt, Brandy Leman, Gordon-W. MacDougall, K.C., Col. G.-P. Murphy, G.M.G.; Howard Murray, O.B.E.; Hon. J.-I. Perron, c.r., et Julian-C. Smith.

Ce que notre Banque vous offre

Le service d'un personnel courtois.
Des services techniques complets.
Une collaboration intelligente.
Une garantie de sécurité exceptionnelle.
La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES
Angle
Notre-Dame et Des Forges
A.-E. Boutin,
Gérant.
Angle
Lavolette et St-Maurice
J.-F. Guillemette,
Gérant.



BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

"HOWE" peut fournir quoi que ce soit en fait de bois de construction. Soumettez-nous votre spécification, et notre meilleure attention vous sera accordée. Nous avons un assortiment complet de papiers à couvertures. Nous sommes aussi distributeurs de la fameuse planche "TEN-TEST".

CONFIEZ VOS COMMANDES A "HOWE"

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

253, rue Bellefeuille,

Téléphone 1367

Succursales à Shawinigan Falls.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA RÉGION

Shawinigan

Retraite des jeunes gens au Cap

Un groupe de jeunes gens de Shawinigan, deux d'Almaville, un de la Baie Shawinigan et un de Ste-Flore, ont pris part la semaine dernière à une retraite fermée au Cap-de-la-Madeleine.

Ces retraitants, dont plusieurs nouveaux et quelques anciens, sont: MM. Armand Buisson, Emile Cossette, Arthur Desmarais, Edouard Dubé, Alide Héroux, Henri Houde, Donat Jobin, Abel Lebeau, Prudent Levasseur, Armand Lavallée, Lucien Lafrance, Donat Marceau, Jean-Louis Pronovost, J.-D. Pombert, Gérard Pagé, Gabriel Trudel et Raymond Willman, de Shawinigan; Camille Comtois et Réginald Pothier, d'Almaville; Léon Laventure, de la Baie Shawinigan, et Hervé Dupont, de Ste-Flore.

Elections chez les Artisans Canadiens-Français de St-Marc

Les membres de la Succursale St-Marc-de-Shawinigan de la Société des Artisans Canadiens-Français ont eu récemment leurs élections annuelles qui ont donné les résultats suivants:

Président, M. Emile Boisvert; Représentant de l'Exécutif, M. Henri Trudel; 1er vice-président, M. Adrien Grenier; 2e vice-président, M. Willie Richard; Secrétaire-trésorier, M. J.-P. Trudel; 1er Commissaire-ordonnateur, M. Elphège Jean; 2e année, Commissaire-ordonnateur, M. Napoléon Rivard; 1er Censeur, M. Wilfrid Mercier; 2e censeur, M. Louis Rousseau; 3e censeur, M. Victor Giroux.

En convalescence

C'est avec un bien vif plaisir que nous avons appris que M. J.-A. Chouinard, caissier à la Banque Royale de cette ville, qui après avoir été, pendant quelques semaines, cloué sur un lit de douleur par une pneumonie qui faillit l'emporter, est maintenant en pleine convalescence. M. Chouinard quittera l'hôpital local, où il est demeuré durant sa maladie, à la fin de cette semaine et prendra un repos de plusieurs mois. Nous lui souhaitons de tout coeur un prompt rétablissement ainsi qu'un prompt retour parmi nous.

Deux belles soirées par les élèves du Jardin de l'Enfance

Les élèves du Jardin de l'Enfance dirigé par les Révères Soeurs Dominicaines du Rosaire, ont donné les 5 et 6 courant, deux charmantes soirées récréatives que présidait M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre, et qui ont été couronnées de succès.

Chaque des parties du programme, comportant du chant, des saynètes et des déclamations, fut rendu d'une façon vraiment admirable si l'on tient compte de l'âge des exécutants dont les années dépassent à peine dix ans. Les jeunes artistes ont certainement fait honneur à leurs excellentes et dévouées maîtresses, aussi furent-ils à plusieurs reprises chaleureusement applaudis par l'auditoire très nombreux à chaque représentation.

Monsieur le Curé Trudel se fit, en outre, l'interprète de tous les assistants pour adresser, en termes délicats, aux artistes en herbe et aux Révères Soeurs, de sincères félicitations tout en les invitant à donner souvent de ces agréables soirées qui reposent d'autres spectacles qu'il nous est donné de voir et qui sont certainement loin d'avoir le charme exquis de ces représentations enfantines.

Nous donnons ci-après le programme des soirées du Jardin de l'Enfance:

Programme
Chant d'entrée
Baptême d'oiseaux
Saynète: Le Portefeuille
Emile Gouget
Léo Bruneau et Fernand Lefebvre
Le Petit Prédicateur
L.-Ls Grindler
Récitation comique: Jagement sur la Pomme de Guillaume Tell
Le Juge J.-Ls Lefebvre

Le Père Vétusté, marchand d'antiquités... F. Beaulieu
Mme Primeur, marchande de comestibles... Noé Champagne
John, petit groom... J. Foucher
Prosper, gate-sauce... J. Gauthier
Saynète: Le Sucre d'Orge... MM. Thériault et J.-J. Dallaire
Chant: La dernière Bûche-Th. Botrel
Pierre-Victor Matte
Saynète: La Composition de Dessin
M. Antoine, professeur.
H.-P. S. de Carufel
Mes élèves, Joseph et Louis.
M.M. Lambert et Thériault
Le jardinier... F. Beaulieu
Dialogue: Les Clefs du Paradis... Myriam
Robert... R. Drolet
Marc, son frère... M. Lambert
Un ange... P.-V. Matte
Déclamation: Où est le bonheur
P.-E. Déziel

Récitation enfantine: Le Roi des Marmitons... A. Thibault
Personnages
Maître Forlet... Lefebvre J.-L.
Carafon... Poliquin J.-D.
Saneur... Beaulieu L.
Piment... Lefebvre F.
Cornichon... Mayer L.
Manche-à-gigot... Thériault M.
Poêle-à-frire... Roy L.
Pot-à-moutarde... Matte P.-V.
Tournebroche... Weber M.
O Canada

Collège du Sacré-Coeur de St-Marc-de-Shawinigan
6e année: Georges Perrault, Gérard Longpré, Roméo Lapointe, Roméo Lafrenière.
5e année: Albert Lemay, Jean Boisvert, Lomer Pellerin, Yvon Giroux.
4e "A" année: Jean-Marc Daigle, Maurice Pratte, Georges-Etienne Giroux, Rodrigue Thibault.
4e "B" année: Roland Brodeur, Jean-B. Francoeur, Laurier Pelletier, Marc-Aug. Renaud.
3e "A" année: Robert Trudel, Léo et Gérard Gélinas, Lucien Mongrain.
3e "B" année: Martin Lefebvre, Gabriel Berger, Origène Dugré et Robert Vandal.
3e "C" année: Léo-Paul Béland, Auray Beaulac, Lucien Gélinas, Yves Gilbert.
2e "A" année: Albert Francoeur, Marcel Paillé, Henri-F. Borteleau, Gérard Brodeur.
2e "B" année: Bertrand Onelle, Henri Girard, Camille Arvais, Georges Cloutier.
2e "C" année: Bruno Grenier, Fernando Boucher, Marcel Pellerin, Henri Vallée.
1e "A" année: Laval Paradis, Léo-Paul Ouellet, Dominique Déry, Aldeme Mongrain.
1e "B" année: Angelbert Beaulieu, Marcel Pellerin, Charles Lapointe, Jean-Marc Lapointe.
1e "C" année: Gaston Lafrenière, Jacques Gélinas, Urbain Bolduc, René Arvais.
1er "D" année: Roger Casaubon, Robert Desaulniers, Lorenzo Dupont, René Déry.

Une taxe plus élevée pour les boulangers ou pâtisseries non résidents

On a discuté à la dernière réunion du Conseil de la possibilité d'imposer une taxe plus élevée que celle qu'elles sont actuellement tenues de payer aux maisons étrangères qui viennent faire le commerce du pain et des pâtisseries en notre ville sans y avoir aucun établissement.

D'après notre règlement municipal des licences, les boulangers et pâtisseries locaux doivent payer à la ville une taxe annuelle de \$10.00. Une maison montréalaise fait ce commerce à Shawinigan sans y avoir d'établissement; ses produits sont offerts en vente, aussi bien dans les maisons privées qu'aux marchands, par des employés auxquels la dite maison fournit des voitures pour faire ce commerce. Nos boulangers et pâtisseries se plaignent de cette concurrence qui leur est faite par des étrangers et voudraient que le Conseil leur imposât une taxe assez élevée pour les engager soit à discontinuer leur commerce ici, soit à venir s'établir parmi nous d'une façon permanente. Or, d'après l'Article 526, chap. 102, de la loi des cités et villes, S.R.Q. 1925, le Conseil ne peut imposer aux non-résidents qu'une taxe maximum de cinquante pour cent plus élevée que celle exigée des marchands locaux qui exercent le même commerce. C'est ce qui a été fait dans le cas présent, la maison montréalaise, dont il est question ci-dessus, a obtenu le droit d'exercer son commerce ici en payant à la ville une taxe de \$15.00 pour l'année courante. Nos administrateurs municipaux ne peuvent faire plus, à l'encontre d'autres villes qui ont une charte leur conférant à cet effet des pouvoirs beaucoup plus étendus que la nôtre.

Le Conseil cependant serait en faveur d'imposer une taxe plus forte aux marchands ou commerçants qui ne résident pas en notre ville

et n'y ont aucun poste d'affaires, et M. l'échevin Joseph-F. St-Onge se demandait si un boulanger ou pâtisseries non résident, qui vend ses produits dans les maisons privées, ne pourrait pas être considéré comme étant un colporteur et être en conséquence, sujet à taxe fixée pour ce genre de commerce, soit \$200.00 par année.

Cette question a déjà été maintes fois soumise au Conseil et longuement discutée sans que l'on en soit jamais venu à une solution satisfaisante. Aussi nos échevins, voulant une fois pour toutes savoir à quoi s'en tenir ont-ils autorisé le secrétaire à demander une opinion légale sur ce sujet et à obtenir, en outre des informations d'autres villes qui ont déjà eu à envisager le même problème.

Panneaux-réclame

La Cie Williams-Thomas, Limited, a présenté une demande au Conseil pour obtenir le permis d'ériger des panneaux-réclames sur la Quatrième rue, sur un terrain situé entre le Garage Lambert et la station de service de l'Imperial Oil, Limited, au coin de la Quatrième rue, et de l'avenue de la Station, sur le terrain appartenant à M. Léon Bergeron, et sur la Première rue, sur le terrain appartenant à M. A. Lefebvre.

Tel qu'exigé par l'Article 17, section B, du Règlement de construction, la Cie Williams-Thomas, Limited devra, durant un mois à compter de la date de sa demande de permis, afficher sur les lots ci-dessus mentionnés des avis faisant connaître son intention d'ériger des panneaux-réclames en ces divers endroits. Si entretemps la ville ne reçoit aucune plainte à ce sujet, le permis demandé par la dite compagnie lui sera accordé.

Chez les Anciens Retraitants

Les membres de la Ligue des Anciens Retraitants ont eu, dimanche après-midi, leur exercice mensuel du Chemin de la Croix en l'église de St-Bernard.

A la réunion qui suivit cet exercice et qui fut tenue dans la salle du sous-bassement de l'église St-Bernard, les retraitants, au nombre d'environ deux cents, adoptèrent à l'unanimité, sur proposition de M. le notaire G.-E. Ladouceur, seconde par M. L.-A. Leclerc, une résolution priant le Conseil municipal de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître les séparations qui existent dans certains restaurants ou salles à manger publiques de cette ville.

Nos autorités religieuses ont reçu de nombreuses plaintes contre ces établissements qui très souvent servent de lieux de rendez-vous à des personnes d'une moralité plutôt douteuse, et c'est sur la recommandation de notre clergé que la Ligue des Anciens Retraitants a passé la résolution mentionnée ci-dessus. Nous n'avons nul doute que notre Conseil municipal saura donner à cette question l'attention qu'elle mérite.

Belle soirée par les élèves de l'Académie St-Bernard

Les élèves de l'Académie St-Bernard ont donné la semaine dernière, sous le patronage de M. le curé H. Brousseau, de St-Bernard, une séance dramatique et musicale qui a obtenu un grand succès largement mérité. Un touchant drame biblique "Coeur de Mère", de M. l'abbé Gratioux, fut interprété d'une façon brillante par un groupe de jeunes artistes qu'un vaste auditoire, de nombreuses reprises, applaudit chaleureusement. Les principaux rôles: Sara, veuve d'un noble juif; Rachel, sa fille; Jean, son fils; Amra, sa servante, et Zabdaï, étaient tenus respectivement par Mlles M.-B. Godin, Lucille Ferron, J. St-Onge, A. Marchand et R.-A. Lambert qui sarent en donner une interprétation si parfaite qu'elle souleva chez l'auditoire une forte émotion. Mlle T. Racicot, dans le rôle de Daniel, fils de Zabdaï, et Mlles A. Gauthier, A. Trudel, C. Lebrun, G. Gélinas et A. Arsenault, formant un groupe de Galiléennes, rendirent également leurs rôles avec une belle aisance.

Une fine saynète intitulée: "Le premier voyage de Pierrette" interprétée d'une façon tout à fait charmante par Mlles J. Maltais et G. Desbiens, valut aux gentilles artistes des applaudissements nourris et certainement bien mérités.

Le programme comportait, en outre, un morceau de chant qui fut très bien rendu par un groupe de jeunes élèves et la récitation, par un groupe d'anciens, d'une délicieuse pièce de vers de Nérée Beauchemin, intitulée "Reste française".

L'Harmonie de l'Immaculée-Conception exécuta avec brio, au cours de la soirée, plusieurs morceaux qui furent vivement goûtés et applaudis.

Cette séance, nous le répétons, a remporté un magnifique succès

et nous sommes heureux de féliciter bien sincèrement les élèves de l'Académie St-Bernard et leurs excellentes maîtresses qui ont eu la légitime satisfaction de voir leur travail et leur dévouement largement appréciés et récompensés.

Programme

1o—Fête provençale... F. Popy
Harmonie de l'Imm.-Concep.
2o—Coeur de Mère... 1er Acte
J. Gessert
3o—Le Baron, pas redoublé
Harmonie de l'Imm.-Concep.
4o—Roste Française, récitation
N. Beauchemin
Groupe d'élèves
5o—Coeur de Mère... 2e Acte
6o—La Charité... J. Faure
7o—Saynète: Le premier voyage de Pierrette
8o—Coeur de Mère... 3e Acte
9o—Berce-moi, valse... O. Allier
L'Harmonie de l'Imm.-Concep.
10o—Coeur de Mère... 4e Acte
"O Canada"

Coeur de Mère

Drame biblique de M. l'abbé Gratioux
Personnages
Sara, veuve d'un noble juif
Mlle M.-B. Godin
Rachel, sa fille... L. Ferron
Jean, son fils... J. St-Onge
Amra, servante de Sara... A. Marchand
Zabdaï, riche habitant de Jérusalem... R.-A. Lambert
Daniel, son fils... T. Racicot
Marthe de Béthanie, Groupe de Galiléennes venues à Jérusalem pour la fête des Tabernacles... M. Gauthier
Johanna... A. Trudel
Déhora... C. Lebrun
Judith... G. Gélinas
Noémi... A. Arsenault
Le premier Voyage de Pierrette
Saynète
Mlles J. Maltais et G. Desbiens

Naissance

M. l'échevin et Mme Joseph-F. St-Onge, son, les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Anne - Suzanne, Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid St-Onge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Nap. Bronsard.

Soirée de cartes des Tertiaires

Les Dames de la Fraternité du Tiers-Ordre de la paroisse de St-Pierre sont à organiser pour le 12 mars prochain une grande soirée de cartes et une raffle au bénéfice des oeuvres paroissiales.

La soirée de cartes organisée l'an dernier par les Dames Tertiaires avait remporté un merveilleux succès et nous n'avons nul doute que grâce à leur zèle et à leur dévouement inlassable elles obtiendront encore cette année un résultat fort appréciable.

En cour de Magistrat

Désiré alias Oscar Beaulieu, d'Almaville, accusé par la Commission des Liqueurs de Québec de vente illégale de liqueurs alcoolique, a été, mardi dernier, condamné par Son Honneur le Magistrat Alfred Marchildon à un mois de prison et aux frais de la cause, et, à défaut de paiement des frais, à trois mois additionnels d'emprisonnement.

Mtre Alexandre Gélinas, de cette ville, occupait pour la Commission des Liqueurs de Québec. Le procureur du défendeur a fait part à la cour de son intention de porter cette cause en appel.

C'est la deuxième fois en deux mois que Beaulieu a maille à partir avec la loi. Le 30 décembre dernier, à la suite d'une perquisition opérée chez lui par M. J.-H. Paradis, détective de la Commission et saignée d'une saisie d'une forte quantité de spiritueux, il était arrêté pour possession illégale de liqueurs alcooliques. Le 27 décembre, Beaulieu était traduit devant Son Honneur le Magistrat Marchildon et, après avoir plaidé coupable à l'accusation portée contre lui, il se voyait condamné par la Cour à \$1,000.00 d'amende et aux frais ou à défaut du paiement de l'amende et des frais, à trois mois de prison. Beaulieu avait alors payé rubis sur l'ongle espérant bien cette fois s'en tirer sans plus de difficulté. Malheureusement pour lui la Commission des Liqueurs ne s'en tint pas là et en janvier dernier il lui était signifié de comparaître devant la Cour de Magistrat pour répondre à une accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques. Le 29 janvier, la date pour enquête préliminaire était fixée au 8 février par Son Honneur le Magistrat F.-X. Lacoursière et à cette date Son Honneur le Magistrat Alfred Marchildon, après avoir entendu plusieurs témoins de la demande, rendait contre Beaulieu le jugement cité plus haut.

LA BAIE SHAWINIGAN

Ces jours derniers, en notre salle municipale artistiquement décorée aux emblèmes du Sacré-Coeur et de l'Ordre des Forestiers Catholiques, M. le Dr J.-H. Gareau, médecin-réviser de la Cour Provinciale, a présenté à l'impressionnante cérémonie d'initiation de 20 nouveaux membres à la Cour Sacré-Coeur No 1425, en présence d'une société d'élites où l'on remarquait M. le maire Joseph Lajoie, Mme la Mairesse, MM. les échevins Edmond Croiselière et Max. Riéard et plusieurs invités.

M. le Dr Gareau était assisté de M. Charlemagne Laroche, vice-chef Ranger de la Cour locale, comme ex-choef Ranger.

M. Zénophile Paquin, Chef-Ranger de la Cour locale, comme vice-chef Ranger et M. Joseph Hébert, percepteur de la Cour St-Maurice, No 1391, de Shawinigan Falls, comme trésorier, M. W.-J. Chantal, organisateur Provincial, agissant comme maître des cérémonies; M. Ovide Vincent, trésorier de la cour locale, comme porte-croix et M. Hervé Thibeault, secrétaire-archevêque de la même cour comme porte-Drapeau.

Pour la vénération de la croix, M. Chantal était assisté par Mlles Claire Vincent et Noëlla Veilleille.

M. l'abbé J.-H. Lupien, curé de la paroisse et chapelain de la cour locale, en quelques mots choisis félicita les officiers et membres de la cour, ainsi que l'organisateur provincial, M. Chantal pour avoir implanté le drapeau de l'Ordre des Forestiers Catholiques dans sa paroisse.

Il se dit très heureux de souhaiter la "Bienvenue" à une société catholique qui se glorifie de soutenir et de seconder les oeuvres paroissiales.

M. le Dr Gareau de sa voix chaude et sympathique fit un bref historique de la société et prouva la stabilité de l'Ordre des Forestiers Catholiques et demanda aux officiers et membres présents de travailler bien ferme pour maintenir très haut le Drapeau de l'Ordre.

M. le maire J. Lajoie remercia Monsieur le Curé d'avoir honoré la cérémonie par sa présence, et remercia aussi M. le Dr Gareau de la cour Provinciale de s'être rendu à présider l'imposante cérémonie de l'après-midi.

Il y eut ensuite assemblée régulière du mois de février, à la

quelle assistèrent les 45 membres fondateurs et nouveaux de la cour Sacré-Coeur No 1425.

Voici les nouveaux membres: MM. Joseph Lajoie, Alf. Veilleille, Napoléon Brousseau, Auguste Brousseau, Philias Robert, de Ste-Boniface de Shawinigan; Alcide et Conrad Lajoie, Ferdinand Poudrier, Edmond Croiselière, Alphonse Fortier, Arthur Drolet, Alcide Landry, Wilbry Charcote, Raymond Labissonnière, Arthur Déziel, Arthur Grandin, Adélaïde Vallée, Eugène Boisvert, Arthur Devost.

Anciens membres initiés ce jour: MM. Albert Gélinas, Adolphe Martin, Edouard Devost, Albert Mélançon.

ST-MARC

Se année: F. Perron, E. Houde, A. Boucher, M. Trudel; 7e année: G. Marchand, Y. Boisvert, Y. Cossette, M. Gélinas; 6e année: T. Bergeron, F. Lafrenière, F. Bédard, Y. Marchand; 5e année: C. Bélanger, W. Dupont, A. Laplante, T. Caron; 4e année: "A" G. Marchand, L. Baucher, C. Giroux, M. Marchand; 3e année: B.-B. Déry, J. Trudel, L. Héneault; 2e année: A.-R. Ferron; 1e année: A. Desaulniers, R.-B. Houde, Y. Boucher, P. Trottière; 3e année: B.-M.-J. Gauthier, L. Lehon, E. Bastien, C. Bouchard; 2e année: A.-L. Dupont, S. Carrier, G. Mongrain, F. Laprise; 1e année: B.-S. Bellemare, G. Julien, A.-M. Bouchard, M. Bergeron; 1ère année "A" M. Dupont, A. Boucher, B. Hamel, Y. Francoeur; 1ère année "C" M.-A. Blouin, M. Thifault, M.-M. Grenier, A. Pelletier, 1ère année "D" L. Julien, P. Languevin, Y. Turneau, C. Dupont.

SAINT-JEAN DES PILES

Mercredi dernier eut lieu en notre église le mariage de Mlle Annette Dumaine, fille de M. et Mme Joseph Dumaine, de Ste-Flore avec M. Gérard Germain, fils de M. et Mme Xavier Germain, aussi de Ste-Flore. M. Lionel Dumaine et Mlle Marie-Rose Gélinas, agissant comme garçon et fille d'honneur. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-A. Toussaint, curé de la paroisse. L'orgue était tenu par Mlle Marguerite Béland.

Mariage

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux!

Baptême

Joseph-Roland, Marcel, enfant de M. et Mme Edwidge Trudel, Parrain et marraine: M. et Mme Wilbrod Gauthier. Porteuse: Mme Désiré Brière.

Sépulture

Joseph-Floride, âgé de huit mois, enfant de M. et Mme Adélaïde Gélinas.

A la mairie

M. Uldéric Beaulac, vient d'être réçu maire. Il remplit cette charge depuis 18 ans.

Divers

M. Adelphe Neault, du Cap-de-

la-Madeleine, en promenade chez ses parents ici.

L'Action Catholique

Il est peu de sujets sur lesquels les derniers Papes, et en particulier le Souverain Pontife actuel, Pie XI ait aussi insisté que sur l'Action catholique. Ils l'ont représentée comme une tâche qui s'imposait de plus en plus à tous les fidèles, mais qui devait être déterminée par certaines règles claires et précises, sans lesquelles elle ne saurait atteindre son but et paraît même être plus nuisible que bénéficiante. Cet enseignement pontifical il importe de le faire pénétrer partout, d'en éclairer les esprits. Aussi on ne saurait trop remercier le docte vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, M. le chanoine Desaulniers, qui a bien voulu ramasser en quelques pages cet enseignement des Papes et le présenter aux catholiques canadiens. Cette brochure qu'édite l'Œuvre des Tracts est vraiment précieuse. Prêtres et laïques y trouveront des directives lumineuses. Chacun devra la lire et la relire. Elle se vend chez 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 1360, rue Bordeaux, Montréal.

Son emballage métallique le garde toujours frais

LE THÉ

"SALADA"

Tout frais des plantations

L'AIDE AUX HOMMES D'AFFAIRES

TOUT succès en affaires est le fait de l'habileté ou de l'esprit d'entreprise d'un individu en particulier.

Tout homme d'affaires que le succès a visité sait néanmoins ce que vaut le concours de sa banque soit en crédit consenti au moment opportun, soit en conseils avisés et sûrs.

La Banque de Montréal continue d'être un facteur essentiel de prospérité pour une foule d'entreprises.



BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817
L'ACTIF DÉPASSE \$870,000,000

SUCCURSALE DE TROIS-RIVIERES
J. A. BOISJOLI Gérant.

SCIES

COUPEUX pour machines

MOND'S

LE GOIN DES DAMES



LA RESOLUTION

Dans le petit salon rose où elles prennent le thé, quelques jeunes femmes sont réunies; elles parlent à qui mieux mieux, et comme c'est bientôt Carême, elles causent non pas de jeûne, il n'y faut pas songer de nos jours, mais de quelques menus sacrifices qu'elles ont l'intention de s'imposer.

— Moi, j'irai à la messe de neuf heures plutôt qu'à celle de dix heures, le dimanche, cela m'obligera à me lever tôt, fait la douce Alberta habituée à se dorloter.

— Je ne mangerai pas de chocolats entre les repas, pendant toute la semaine décide Denise désireuse de mieux observer la règle prescrite par son médecin.

— Quant à moi, observe Gisèle, je ne porterai pas cette jolie robe mauve qui me sied si bien et que j'aime tant. Je ne sais pas, mais elle a l'air bien heureux en ménage. C'est un ménage dénué, paraît-il, lui va de son côté, elle du sien.

— Moi, fait Alberta, je ne comprends pas les gens qui peuvent manquer la messe le dimanche, à propos de rien. Vous savez, la jeune madame X, eh! bien je crois bien qu'elle ne va pas à l'église quatre dimanches par année. Quelle scandale pour ses enfants qui grandissent!... N'avez-vous pas remarqué son air indolent?

— Vraiment, font six jolies bouches en cœur, je n'aurais jamais vu cela d'elle!

— Mais, Lucette n'est pas ici, cette après-midi, fait une des charmantes papotuses.

— Ne m'en parlez pas, elle ne veut pas me rencontrer; nous sommes humiliées à propos de rien, des insignifiances, mais sa susceptibilité elle attache de l'importance aux moindres choses. Pourtant quand on a dans sa famille un parent traud-tud-tud, un repris de justice, on ne doit pas faire la pinbêche.

— Vous ne dites pas, s'exclame de nouveau, les petites langues roses et acérées, et dire que nous la recevions chez nous!

— Il m'a semblé jette Alberta, qu'elle était sournoise, aussi. Elle n'a pas l'habitude de raconter ses affaires.

— Mais toi, Marise, tu ne nous dis rien, aujourd'hui; pourquoi, quelle est ta résolution, j'espère que tu fais Carême, grande pécheresse!

Et Marise qui écoute depuis un quart d'heure et ne dit mot, pense tout à coup tout haut, et comme se parlant à elle-même.

— Mais si nous commençons par cela...

— Et par quoi recommençons en chœur les bouches roses...

— Par le plus dire ce qui nous viendra à l'idée de désobliger à l'égard des absentes; voilà qui remplacerait bien le jeûne, ne trouvez-vous pas?

— Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites; tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdez; tout, la haine et le deuil, et ne m'obéissez pas que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.

Victor Hugo

Que de paroles dites sans réflexion ont causé de graves ennuis, détruit des réputations ou brisé des situations!... Il est prudent de peser ses paroles et de ne dire que ce qui peut être sans crainte répété.

Quel plaisir y a-t-il à déchirer par un mot le bonheur des autres; et pour paraître avoir un peu plus d'esprit, peut-on trouver de l'agrément à ridiculiser le bien ou le beau que l'on ne possède pas.

Si pour paraître plus intéressant on a besoin à tout prix d'avoir recours à la médisance, et d'emprunter, si ce n'est de voler la réputation d'autrui, mieux vaut passer inaperçu et cultiver la honte dans son cœur.

FLEURETTE DE GIVRE

L'art d'être une bonne mère

On exige le brevet élémentaire... des concours seront ouverts le X pour obtenir un tel emploi... de sérieuses références demandées, voilà toutes les conditions que doivent remplir des jeunes filles ou des jeunes femmes pour entrer dans un bureau de poste vendre des timbres ou donner des communications téléphoniques, surveiller une sortie d'école, voire même simplement débiter des mètres de calicot ou compter des boutons dans un grand magasin de nouveautés.

Pour avoir le droit de fonder une famille et donner des enfants à la Patrie, il suffit d'avoir quinze ans et demi et de demander à ses parents la permission de se marier; du reste, si ceux-ci refusent on prend quelques formes respectueuses et on se marie... sans leur autorisation! Et ainsi munie de ses quinze ans et plus une demie, la jeune fille entre dans la carrière la plus semée de difficultés et de sacrifices.

Cet état de choses a, à juste titre, inquiété ceux qui ont mission de former la jeunesse, et ils ont agité un certificat d'études (passé entre douze et quatorze ans) imitant de près le certificat de mariage.

Une jeune maîtresse d'école, étonnée par ses études des occupations de la famille, enseigne d'après ses manuels, à des gamines de onze ans, comment on élève les enfants: "L'usage des sucettes

est extrêmement dangereux: ces bouts de caoutchouc mal nettoyés transportent les microbes et peuvent inoculer au nouveau-né des maladies contagieuses..." La jeune élève a écouté sérieusement et entre chez elle.

— Jeannette, le petit frère pleure, donne-lui sa sucette.

— Mais, maman, c'est très dangereux!

— Qui est-ce qui est dangereux?

— La sucette, Mademoiselle la dit aujourd'hui en classe.

— Je le sais comme elle, mais tu as en une sucette, tes frères aussi, et vous n'en êtes pas morts; il faut préparer la soupe, le père va rentrer fatigué, il ne veut pas entendre crier le petit, et si par hasard il était de mauvaise humeur, cela ferait des scènes. Donne la sucette, secoue le berceau et tâche que le petit dorme avant le retour du père.

Vous pensez comme moi qu'à vingt-cinq ou trente ans, mère de famille à son tour, Jeannette aura plus net le souvenir de la façon d'agir de sa mère que des cours de l'institutrice du village.

Si Napoléon a dit, avec raison, que l'on commence l'éducation d'un enfant vingt ans avant sa naissance par celle de sa mère, il faut cependant penser que ce n'est pas à treize ans, ni même plus tard, à vingt ans lorsque, jeune fille, elle fréquente les oeuvres pourtant si utiles et si intéressantes des gouttes de lait et d'assistance aux nourrissons, que la femme apprend l'art d'être mère, mais c'est lorsqu'elle sent s'éveiller en elle une vie humaine, lorsqu'elle frémit d'avance d'amour maternel, qu'elle est prête

Rêve blanc

La fête s'achevait...
Au comptoir de la jolie fleuriste les gerbes s'élevaient rapidement et la charmante bouquetière, fleur vivante au milieu de toutes celles qu'elle vendait, d'un sourire remerciait. Seules restaient quelques roses qu'elle se disposait à garder pour orner son bouddoir quand un dernier acheteur se présenta.

Elle sourit aux beaux yeux émus qui se posaient sur les siens et tendit une fleur, la plus belle. "Je vous ai gardé celle-là, c'est la dernière. Vous avez bien tardé, mon ami.

— "J'ai pourtant fait diligence, j'avais tant hâte de vous revoir; mais c'était jour de consultations au dispensaire. Maintenant, je vous enlève, mon amie bien chère, pour une longue marche, à travers le parc de chez-nous... Et ils s'en allèrent les deux amis d'enfance, joyeux fiancés d'hier, dans ces derniers rayons du soleil; dans les feuilles pointillées d'or, souriant, confiants en l'avenir.

Mais l'aile du bonheur est légère. Quand novembre, un à un, égrena ses jours de froidure à la pauvre petite fiancée, pâle languissant, atteinte d'une maladie qui la minait traitreusement. Elle s'en alla comme les feuilles à l'automne fanée en pleine joie malgré tous les soins de ceux qui l'aimaient bien tendrement.

La douce malade savait que la séparation définitive approchait. Elle n'ignorait pas qu'elle partirait bientôt pour le paradis bleu du ciel; mais elle avait demandé à Dieu, avant le dévouement fatal, un sursis et sûre d'être exaucée, elle broda activement dans du blanc satin, de très beaux épis d'or. Parfois ses mains s'alourdissaient l'ouvrage s'échappait de ses doigts qui se joignaient pour le recueillement d'une prière: "En votre beau paradis, emportez-moi, mon Dieu; mais à celui pour qui mon amour aurait voulu tisser des jours heureux, à mon fiancé, donnez, je vous en prie à genoux, la soumission à votre sainte volonté. Donnez-lui du bonheur... du bonheur toujours.

Un soir que son fiancé la quittait en lui murmurant: "Puisse Dieu ne vent pas de ma vie et que mon cœur ne soit pas mourir, je lui donnerai l'un et l'autre... je serai prêt.

Elle esquissa un sourire d'une indéfinissable douceur; ses lèvres murmurèrent avec Jésus... Marie. Oh! merci Seigneur; ses yeux errèrent un instant sur ce qui l'entourait... puis lentement se fermèrent... La mort venait de l'immobiliser pour toujours.

Plusieurs années après un missionnaire venait avant le départ pour les pays lointains, dans sa ville natale, chanter sa première messe. Pour monter à l'autel du Seigneur, il avait revêtu une chasuble taillée dans le blanc satin brodé d'épis d'or que sa fiancée avait travaillée; mais un épi était resté inachevé.

Toujours, il garda ainsi sa chasuble blanche, à l'épi inachevé, en souvenir de celle dont son cœur portait le deuil et qui dormait à l'ombre du clocher son dernier sommeil.

Alice de Valcourt
Institutrice



Economisez de l'Argent!

Faites, vous-même, votre savon doux ou dur, avec de la graisse de rebut et de la

LESSIVE FLOCONNÉE GILLETT

Moins coûteux de faire le savon que de l'acheter!

DIRECTIONS COMPLETES A L'INTERIEUR DE CHAQUE CANISTRE

EMPLOYEZ AUSSI LA LESSIVE GILLETT POUR TOUT NETTOYAGE DESINFECTAGE ARROSAGE ETC.

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser

"QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC, 3, rue Hart, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.— Voulez-vous me dire quel-les furent les premières familles Ferland, Naud et Ferron qui vinrent au pays?
B. Guerton.

R.— Ferland (Fella) François, époux de Jeanne Françoise Milois s'établit à Ste-Famille en 1679.

2.— Féron dit Sans-Terre, Jean, établi à Montréal en 1692. Descendants: Charles-Henry, Marie-Anne, Marie-Elizabeth.

3.— Nault, François, établi à L'Ange Gardien en 1676, épousa Marguerite Jobidon et Marie-Thérèse Chaille. Descendants: Jean François, Marguerite, Ursule, Michel, Marie-Louise, Claude.

Q.— Quelle est l'origine de la famille Cossette? L'origine au Canada de la famille Baril?
Moustique.

R.— Cossette Jean, épousa Marguerite Aubé, vint à Québec en 1667. Descendants: Marguerite, Alexis, René, Marie, Jean, François, Pierre.

Baril Jean, épousa Marie Guillet établi à Batican en 1679. Descendants: Marie-Catherine, Louis, Jean.

Q.— A quel moment de la soirée sert-on du vin et du gâteau?
2.— Depuis longtemps je connais un jeune homme et il est venu me faire une visite dans le temps des fêtes. Je lui ai demandé de m'écrire et il a dit que c'était à moi à commencer. Est-ce que je puis lui écrire pour lui demander de venir me voir?
Je suis une fille sage

R.— Vers la fin de la soirée on sert généralement le goûter. Vous passez d'abord le vin à vos invités puis vous leur présentez le gâteau; sans avoir l'air d'accomplir une corvée, mais le plus simplement du monde.

2.— Vous pourriez prétexter une réunion d'intimes pour lui écrire et l'inviter.

Q.— Lorsqu'on est invité à une soirée est-ce que l'on peut se dispenser de faire le tour de la salle où se trouvent déjà une quinzaine de personnes afin de donner la main à tout le monde?
2.— Quand un garçon fait un cadeau à une demoiselle au jour de l'an et qu'il lui prête, est-ce au garçon ou à la fille à faire des conditions.
Une qui aime bien son chéri

R.— La maîtresse présente l'invitée qui arrive aux invités et si l'assemblée est très nombreuse, il est bien entendu qu'il n'est pas nécessaire de faire le tour de la pièce.

2.— Si c'est un prêt, ce n'est pas un cadeau. Ordinairement on ne fait pas de conditions, et si l'on n'est pas assez sérieux pour compter l'un sur l'autre, le jeune homme n'offre pas de cadeaux de conséquence, de cette manière, il n'a pas à poser de conditions, toujours ennuyeuses.

Q.— Combien de temps, doit-

PAROLES D'UN VIEILLARD

Durant les longues années de ma vie, j'ai remarqué sept choses:

- 1o La prière du matin n'a jamais retardé l'ouvrage;
- 2o Le travail du dimanche n'a jamais enrichi;
- 3o Le blasphème porte malheur;
- 4o Un enfant rebelle et sans cœur pour ses parents est puni tôt ou tard;
- 5o La haine est un cancer au cœur;
- 6o Le bien mal acquis n'a jamais profité;
- 7o L'aumône et les bonnes oeuvres n'ont jamais ruiné personne.

Oui, me, amis, croyez-en ma vieille expérience; ce que je vous dis là, c'est vrai.

on porter le deuil d'un beau-frère?
Une Abonnée

R.— Six mois dont trois mois de noir.

Q.— Est-ce péché de manger un vendredi de la soupe faite au boeuf, un reste de la veille?
2. Est-ce qu'il y a une destinée ou si c'est nous qui la faisons?
3.— Pourriez-vous me dire comment nettoyer un collet de robe en crêpe de couleur?
Pas trop scrupuleuse

R.— 2 La destinée est un problème qui a passionné l'humanité de tous les temps. Il est plausible que nous faisons nous-mêmes notre destinée. Nul n'étant destiné d'avance à être malheureux.

3.— Au moyen de la benzine avec laquelle vous frotterez le collet sale.

Q.— Pensez-vous qu'une jeune fille de quinze ans peut recevoir des jeunes gens de temps en temps et sortir un peu?
2.— Lorsque un jeune homme nous visite pour la première fois, doit-on l'inviter à revenir s'il ne nous en parle pas?
J'ai quinze printemps

R.— Vous avez bien le temps de recevoir des jeunes gens. Consultez votre mère, elle vous dira la même chose, je pense, et écoutez-là.

Q.— Lorsqu'un jeune homme accompagne une jeune fille à la quête à l'église, doit-il donner une offrande pour elle?
Très anxieuse

R.— La jeune fille doit faire son offrande elle-même.

L'ENTRETIEN DU PIANO

Savez-vous qu'un piano s'écroule tout comme une personne? Savez-vous qu'il faut le mettre à l'abri des courants d'air?

Le piano n'est pas seulement un meuble contrairement à ce qu'on pense. Avant d'être un meuble c'est une mécanique compliquée ces centaines de cordes, ces petits marteaux sont influencés par le moindre changement de température.

L'humidité est la grande ennemie du piano. C'est pourquoi il n'est pas mauvais de découvrir souvent le clavier, ce qui permet à l'air d'y circuler; cela évite l'enflure des marteaux, qui rend les touches dures.

Si vous avez un piano de valeur, ne le laissez pas dans une pièce froide de plus de un ou deux jours à la fois. Réchauffez-le de temps en temps, et si possible une heure par jour.

PUR RICHE CREMEUX LAIT de CHAMPAGNE
pour tous Usages (NON-SUCRE)

GRATIS Livre de Nettetés

Ecrivez à La Cie SOUSSE LIÉGEOISE, Dept. B 24, 146 rue St. Paul, Québec, Montréal.

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:
Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir: MARDI et VENDREDI de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin
SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

Téléphone Bureau: 569 Résidence: 126

Dr Edmond Buisson
Chirurgien-Dentiste
20, RUE DES FORGES
Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.
Ouvrage en or et en porcelaine.

Des Dents Naturelles
C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.
Satisfaction garantie.
Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACACINE.

Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

L'EXPLOITATION MINIERE EN 1928

Progrès des mines et des usines métallurgiques—Nouvelles régions ouvertes à ces industries

Les caractéristiques principales de l'exploitation minière en 1928 ont été le progrès continu des mines et des usines métallurgiques dans les régions déjà productrices et l'établissement de nouvelles industries dans des districts tout à fait nouveaux. L'accroissement d'activité dans les camps miniers a été dû à l'intérêt plus vif suscité par l'exploitation minière dans tout le Dominion, à la demande plus forte de minéraux industriels, et à la hausse de prix qui en a résulté pour plusieurs de ces derniers. De nouvelles étendues que l'on considérait autrefois comme trop éloignées pour permettre une exploitation profitable ont été rendues accessibles par l'introduction des transports aériens, et les succès ainsi obtenus dans diverses parties du Nord assurent l'emploi continu de l'aéroplane pour les travaux d'exploration minière et d'aménagement préliminaire. Une avance considérable dans l'exploration des gisements de métaux communs de la région voisine de la limite Manitoba-Saskatchewan a été réalisée par l'achèvement de la voie ferrée jusqu'à la région de Flin-flon, et un progrès encore plus grand devra résulter du prolongement de cette voie ferrée vers le nord-est. On peut également s'attendre que la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson facilitera de façon appréciable la mise en valeur des ressources minérales de cette région.

Les opérations effectuées dans les diverses provinces ont, somme toute, été très satisfaisantes. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont de nouveau passé par une période de prospérité relative, après les années de stagnation de l'après-guerre. L'exploitation houillère s'est graduellement améliorée et la production de gypse s'est accrue dans des proportions considérables. L'extraction de l'or a suscité un renouveau d'intérêt en Nouvelle-Ecosse et la production de sel a augmenté.

Dans le Québec, les gisements de Rouyn et des régions adjacentes ont suscité un intérêt considérable. Outre la mine Horne (Noranda), qui est aujourd'hui définitivement considérée comme susceptible de fournir une bonne production de cuivre, le Québec occidental contient plusieurs gisements de minerais sur lesquels des travaux souterrains assez considérables ont déjà été effectués. Les projets qui ont été élaborés comportent l'installation d'un matériel de broyage et de concentration et font prévoir une exploitation active. Dans d'autres parties de la province un progrès satisfaisant a été réalisé dans l'extraction de l'amiant et d'autres minéraux.

Le district de Sudbury, dans l'Ontario a suscité un renouveau d'intérêt par suite de la découverte récente de riches gisements de minerais cuprifères et de dépôts

plombo-zincocuprifères de moindre importance. L'accroissement de la production d'or dans la région de Kirkland Lake a plus que contrebalancé la diminution du rendement dans la région de Porcupine. Les travaux souterrains exécutés dans ces deux étendues, de même que l'activité qui règne dans les nouveaux districts, indiquent que les mines d'or de l'Ontario resteront productives assez longtemps encore.

Dans les provinces de Pririe et la construction ferroviaire déjà mentionnée a été l'événement le plus important de l'année. On rapporte un progrès notable dans les régions minières du Manitoba septentrional et central, et les compagnies qui s'occupent de prospection à l'aide d'avions dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan rapportent que la saison a été satisfaisante. Plusieurs engagements importants ont été effectués dans les régions pétrolières de l'Alberta, ce qui permet d'espérer un accroissement considérable de la production de pétrole et de gaz naturel.

Par suite de la grande activité qui a régné dans tous les districts miniers de la Colombie-Britannique en 1928 les chiffres de la production pour l'année en question accuseront sans doute une augmentation considérable. L'année a été la plus prospère que les Consolidated Smelters aient jamais vue tant sous le rapport de l'extraction minière qu'au point de vue de la production métallurgique et l'on peut dire que les opérations de cette compagnie donnent une idée exacte de ce qu'ont été les conditions dans toute la province. Les projets d'aménagement comportent de grandes additions au matériel de broyage et de concentration et font prévoir que la production continuera de s'accroître.

Après des années de progrès modéré, mais soutenu, l'industrie minière est devenue l'une des plus grandes richesses économiques du Canada et l'on peut compter qu'elle exercera une influence marquée sur le développement général du pays. Les événements ont beaucoup contribué à révéler au peuple canadien l'importance de l'industrie minière, et il en est résulté des efforts plus étendus et mieux organisés en vue du développement de cette catégorie de ressources naturelles.

Préparé par le Dr Charles Camas, Sous-ministre des Mines, Canada.

AMELIORATION DU BLE PAR LA SELECTION

(Notes des fermes expérimentales)

La station expérimentale de Cap Rouge, Québec, a entrepris, en 1916 des travaux de recherches sur la sélection améliorante de l'avoine Bannière, et les moins bonnes espèces ont été graduellement éliminées au cours d'une sélection de cinq années, par la méthode bien connue d'un épi par rangée. On a semé au début 31 grains de chaque plante, à

deux pouces de distance, dans des rangées de cinq pieds de long, espacées d'un pied, et séparées par des lignes pour qu'aucune d'elles n'ait un avantage sur les autres. L'année suivante, on a semé 91 grains de chacune des trente espèces les plus productives et plus tard, 271 grains provenant de dix espèces jusqu'en 1920, où la moitié du grain de la meilleure espèce a été semé avec un semoir à jardin pour être multipliée.

De 1921 à 1927 inclusivement, la Bannière de Cap Rouge no. 31 a été mise dans les parcelles d'essai et s'est classée aisément première au point de vue du rendement de grain par acre, par comparaison aux variétés qui avaient le mieux mûri jusqu'à cette époque. La production moyenne par acre, en l'Yves, est la suivante: Bannière de Cap Rouge, 2410; Victoire, 2148; Bannière Ottawa, 2125; Pluie d'Or 1944; Longfellow, 1833. Le nombre de jours mis à mûrir a été respectivement le suivant: 104, 103, 104, 102, 99. La Bannière de Cap Rouge vient en tête pour le rendement de grain par acre, quoique le pourcentage de balle soit un peu plus élevé chez d'autres variétés.

Une nouvelle sélection a été mise en marche en 1927. Il est possible que l'on sera obligé d'en faire autant tous les dix ans, car il est très difficile de maintenir la pureté de l'espèce d'une variété sans parler du croisement naturel qui se produit de temps à autre. L'avoine d'autres variétés passe sans être digérée dans le foinier des chevaux attelés aux machines de culture. Il y a aussi la difficulté de nettoyer parfaitement les battesuses. Tout ceci, naturellement, tend à embrouiller un peu les choses.

Nous offrons en vente une quantité limitée de cette sélection d'avoine de Cap Rouge à un prix raisonnable.

Gus. Langelier, Régisseur, Station ex. fédérale, Cap Rouge, Qué.

Recherches sur les maladies des plantes

(Notes des fermes expérimentales)

Les recherches sur les maladies des plantes, conduites par les laboratoires fédéraux de pathologie végétale en Colombie-Britannique, ont attiré l'attention sur la plante normale et ses conditions environnantes. M. McLarty, dans le district d'Okanagan, a clairement démontré les rapports qui existent entre l'humidité du sol et la tache de la sécheresse, le cœur liègeux et les autres maladies du tissu des pommes. Les arboriculteurs ont aujourd'hui l'espoir que l'on parviendra à trouver des moyens de culture et d'irrigation qui corrigeront les conditions du sol qui sont indirectement responsables pour l'amollissement des pommes. M. McLarty a constaté au cours de ses expériences que les conditions environnantes défavorables ne provoquent pas toujours immédiatement des symptômes de maladie. Après que les mauvaises conditions du sol eussent fait périr les racines, ce n'est que la saison suivante que les symptômes de maladies

bien connues du tissu des pommes ont été constatés.

Ces expériences font voir qu'un arbre sain pousse sur un sol normal; c'est pourquoi nous cherchons à connaître celles sont les causes qu'un arbre redote. Les parties sensibles de l'anatomie d'un arbre sont les petites racines blanches. Lorsque les conditions du sol ne leur conviennent pas, ces racines deviennent brunes. Ce symptôme apparaît heureusement avant que l'amollissement des pommes n'arrive. Les producteurs de fruits feront donc bien de tenir leurs arbres sous observation à partir de la pépinière jusqu'à l'âge de rapport, afin de pouvoir découvrir les arbres sains. Les arbres sains ne poussent que sur des sols normaux; efforcez-vous donc de créer sous vos arbres anormaux une provision d'humidité semblable à celle qui existe sous les arbres normaux. Votre sol est différent de celui de votre voisin; il est donc fort probable que les pratiques de votre voisin ne peuvent convenir. L'éleveur de bestiaux dit qu'un veau rabougri fait presque toujours une vache qui profite mal. De la même façon, le jeune arbre rabougri a bien des chances de devenir un arbre maladif.

Les pathologistes savent qu'il est généralement moins coûteux de prévenir que de guérir, mais un barrage de prévention n'a que peu d'effet si la maladie est interne. C'est pourquoi nous cherchons à connaître les symptômes de la santé aussi bien que ceux de la maladie. Chez les pommes de terre, nous trouvons un nombre presque indéfini de symptômes de maladies à virus. On a trouvé l'explication de l'existence de ces nombreuses formes, car les pommes de terre peuvent s'infecter de toutes sortes de combinaisons de maladies à virus. En outre, les symptômes sont différents sur tous les sols et sous toutes les conditions climatiques. Le cultivateur agira donc sagement en enlevant comme suspectes toutes les plantes qui paraissent être tant soit peu malades.

On a appliqué récemment au traitement d'une maladie des betteraves un moyen de lutte basé sur les connaissances de la santé. De grandes pertes ont été causées dans le passé par la pourriture de la racine de la betterave et le mildiou qui attaque les jeunes plantes. Il n'y a cependant que de légères différences entre les plantes saines et les plantes malades dans leurs premières phases, mais les cultivateurs ont appris à découvrir les jeunes plantes saines et ont enlevé toutes les autres lorsqu'ils faisaient l'éclaircissage de la récolte. Dans les récoltes où l'on ne laissait que des plantes saines, les pertes ont été légères. Le cultivateur n'a pas toujours le temps d'étudier les symptômes de la maladie, mais il pourrait faire beaucoup pour épargner ses récoltes des maladies désastreuses en apprenant à reconnaître les symptômes de la santé.

William Newton, Pathologiste en végétaux, Laboratoire fédéral, Vancouver.

AUX SEMINARISTES

AUBRY (R.P. J.-B.)—Aux Séminaristes.—Conseils pratiques. In-12. Prix: 10 fr.; franco 11 fr.; étranger... 12 fr.

Ce livre aux Séminaristes réalise le plus fécond des apostolats; il n'en est pas de meilleur pour donner de fortes convictions aux futurs prêtres; aucun n'offre, sous un texte plus sobre, plus vivant, et plus savoureux, une plus grande abondance de substance, la vraie moelle de lion. (Etude des Jésuites.)

Clercs et prêtres y trouveront les idées les plus justes et les plus fécondes, sur la doctrine, la piété, l'apostolat. "Les fortes et sages considérations formulées par le P. Aubry seront pour beaucoup le principe d'une nécessaire réaction. En particulier la vie d'étude est une absolue nécessité; il importe de le rappeler, alors que les manifestations d'un zèle extérieur et parfois humain, menacent de trop absorber toutes les heures et toutes les énergies." (Un Supérieur de Sém.)

—P. Tequi, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI, et au Syndicat des Imprimeurs, Chicoutimi.

YAMACHICHE

Funérailles

Mardi, le 12 courant, ont eu lieu en l'église paroissiale, les funérailles imposantes de M. Sévère Grenier, à l'âge de 66 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, née Marie Desaulniers, quatre filles: Mlles Marie-Anne, Mme Théo Samson, née Gratia, Soeur Ste-Emilie, des Ursulines, des Trois-Rivières, née Clara; Mine Vve Harry Ferron,

née Angéline; une petite fille Marie-Claire Ferron; Un frère M. Joseph qui demeure à Berlin, New-Hampshire; une belle-sœur Mme Vve Elie Grenier, de Louiseville; un beau-frère, M. Héraude Desaulniers, de Louiseville.

Les porteurs étaient: MM. Chs Garceau, Wilfrid Pellerin, Honorat Lamy, Joseph Lajoie, Joseph Gendron, Dionis Villemure.

La collecte a été faite par les deux neveux du défunt: MM. Tréfilé Grenier, de Shawinigan, et Jos. Grenier, de Yamachiche.

La levée du corps fut faite par Mgr N. Caron. Le service fut chanté par M. le curé Elzéar S. de Carufel, assisté de MM. les abbés Avila Ferron, de St-Thomas de Caxton et Ernest Jacob, vicaire. L'orgue était tenu par Mme N. Ricard, M. Antonio Carboneau, rendu avec à me le "Crucifix de Faure."

Suivaient le cortège: ses trois filles: Mlle Marie-Anne, Mmes Samson et Ferron; sa petite fille Marie-Claire Ferron, son gendre Théo Samson, ses neveux et nièces: M. et Mme Joseph Desaulniers, de Louiseville; M. et Mme Joseph Grenier, Tréfilé; Arthur, Donat Grenier, de Louiseville; J.-P. Gagnon et son fils, J.-E. Gagnon, de St-Paulin; Mme Philippe Paillé, M. et Mme Jean-Baptiste Dampousse, de St-Paulin; Mme Joseph Neault et Mme Flavien Jacques, de Grand-Mère; Mlle Marie Grenier, des Trois-Rivières; Tréfilé Grenier, de St-Marc-de-Shawinigan; Mme Joseph Larue, de St-Marc; MM. et Mmes Arthur Lamy, Alfred Desaulniers, MM. Thomas et Jean-Baptiste Grenier, Chs-E. Bellemare, d'Yamachiche; M. Ambroise Grenier, de St-Léon; M. et Mme Ozias Ricard.

Remarqués dans l'assistance: Les Révérends Soeurs de la Congrégation Notre-Dame et leurs élèves, les RR. Frères et leurs élèves, M. et Mme Paul Samson, M. et Mme Alide Samson et leur fils Paul-Emile Samson, des Trois-Rivières; Mme Adélaïde Côté, des Trois-Rivières; Mme Maxime Ferron, M. Dionis St-Yves, de St-Léon; MM. et Mmes Louis St-Yves, Nap. Blanchette, Denis Villemure, Dionis Desoiteaux, Sylvio Villemure, Mlle Léonida Garceau, MM. Albert Ricard, Georges Milot, Ernest Bellemare, Omer Bellemare, Flavien Jacques, Joseph Saucier, Onias Desaulniers, de Grand-Mère, Thomas Grenier, Charles-E. Bellemare, Evéline Lesieur, W. Pellerin, Joseph Larue, Alexina Brisson, Marie Grenier, Adrienne et Donia Milot, Victor Gélina, Azarie Maillette, Alide Meunier, Joseph

Un Piano de haute qualité mais à bas prix.

Le Piano LINDSAY

Modèle "E"

\$345.

Termes faciles

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand-Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échange de M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

Hélie, Gustave Milot, Charles-E. Girardin, Irénée Vaillancourt, Raoul Duchesne, Joseph Hélie, M. et Mmes Edras Lamy, Alexandre Loranger, Agapit Bergeron, Thomas Bellemare, Mmes D. Clément, Heulde Milot, Jean Houle, Mlles Evéline Lesieur, Evéline Desaulniers, Thérèse Vaillancourt, MM. Omer Ferron, Lucien Milot, Hyacinthe Trahan, Thomas Lamy, Henri Turner, Majorie Durocher, Adélaïde Boulanger, Arthur Héroux, Nérée Lacerte, Arthur et J.-Ang. Lacerte, Donat Boulanger, Germaine Beauchemin, Dona Desaulniers, Charles et Evasist Gélina, Armand Pellerin, Emile Desaulniers, Mme Jean-B. Abram, Donia Milot, Aurore et Jeannette Milot, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Sympathies

Les Religieuses Ursulines des Trois-Rivières; Soeur Marie - Li-guori, de Chandler, Gaspésie; La Supérieure et les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, Rév. Père Joseph Paillé, O.M.I., Nas-hua, N.H.; Sr Ste-Léonard, Mlles Anan S. de Carufel, Lucinda Chai-mé, Mme Raoul Duchesne, la famille Lucien Milot, Ernest Bellemare, MM. et Mmes Philippe Ricard, Arthur Lamy, Omer Ferron, Edras Lamy, les familles E. Vaillancourt, Albert Ricard, Mmes N. Ricard, Joseph Lamy, M. et Mme Edouard Coulombe, M. et Mme A.-O. Bellemare, M. et Mme Charles Garceau, M. et Mme J. Frs Lacerte, M. et Mme Sylvio Villemure, la famille Odilon Milot, Eug. Meunier, Divius Villemure, Mme A. Bergeron, la famille Donat Berthiaume, Charles Girardin, Arthur Desoiteaux, Louis St-Yves, Honorat Lamy, Mme Joseph Labonté, de Taunton, Mass.

Offrandes dévotives

MM. et Mmes Théo Samson, Denis Villemure, Alide Samson, Joseph Gendron, la famille J.-P. Grimard.

Bouquets spirituels

Bouquets spirituels de Terre-Sainte: M. et Mme Théo Samson, Mlle Marie-Anne Grenier, Mme Harry Ferron, La Communauté des Dames

1888 ——— 1929

Bientôt La Célébration de notre 41ème Anniversaire



QUESTION

Quelle est la raison pour laquelle la population des Trois-Rivières et de tout le district a donné de tout temps son patronage à notre Maison depuis 1888?

LA REPONSE:

La Maison Fortin Limitée, est une maison trifluvienne d'abord par son début dans notre cité même et ensuite parce que depuis 41 ans elle s'est appliquée avec ardeur et nous pouvons dire succès à satisfaire les besoins particuliers de la population trifluvienne et du district.

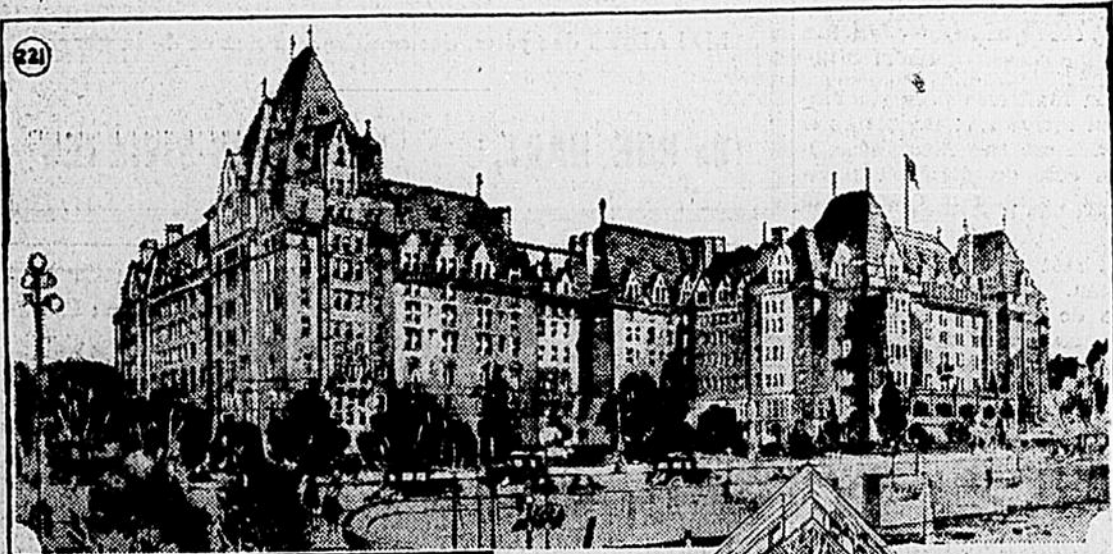
Notre population ne peut pas oublier notre record de service, lequel record a été rendu possible non pas seulement par un travail incessant et des capacités d'achats considérables, mais parce que nous avons su nous montrer trifliviens avant tout et par tout. La génération d'aujourd'hui en était à son stade d'enfance, il y a quelque trente ans et notre magasin aussi. Ils ont cru tous les deux, côte à côte. Ils nous ont favorisés de leur patronage, en retour nous avons étudié leurs besoins et leur avons toujours fourni la marchandise de qualité qu'ils exigeaient au prix modéré qu'ils désiraient payer.

Voici une des plus grandes raisons responsable de nos 41 années de succès dans le commerce de nouveautés aux Trois-Rivières.

La célébration de notre 41ème anniversaire sera marquée d'une vente remarquable qui commencera le 1er mars pour se terminer le 15 du même mois. NOUS EN REPARLERONS.....



Additions aux Hôtels "Empress" et "Palliser"



En haut: L'hôtel "Empress" de Victoria. En bas: L'hôtel "Palliser" de Calgary.

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé récemment que cette compagnie dépensera plus de quatre millions de dollars au cours des prochains mois pour agrandir et modifier deux de ses hôtels, le "Palliser" de Calgary et l'"Empress" de Victoria.

Quatre étages seront ajoutés à l'hôtel "Palliser", qui en compte déjà huit. Ceci donnera à l'hôtel 200 chambres de plus. La salle de bal actuelle sera considérablement agrandie et d'autres modifications seront apportées au rez-de-chaussée et ailleurs dans l'édifice. On compte que deux étages seront terminés à temps pour la semaine du "stampede", en juillet prochain.

L'addition à l'hôtel "Empress" consistera en une aile nouvelle de 200 pieds de front sur le port et de 200 pieds de front sur la rue Rumbolt. Cette addition, dont le style s'harmonise avec celui de l'hôtel actuel, comportera 270 chambres et portera à 550 le nombre total des chambres de l'hôtel. Ces travaux seuls, qui seront commencés immédiatement, entraîneront une dépense de \$2,500,000. L'acier nécessaire à la structure a déjà été commandé à la Dominion Bridge et l'on s'attend à ce que la charpente soit terminée d'ici à la fin d'avril.

Cette décision du Pacifique Canadien de dépenser une somme aussi considérable sur ses hôtels de Calgary



et Victoria indique sa confiance dans l'avenir de ces deux villes, ainsi que dans la prospérité et le développement futurs du Canada. Le système d'hôtels du Pacifique Canadien, dont l'importance est déjà si grande, est pour le Canada un actif d'une valeur inappréciable.